



Jean Dion

Votez pour moi

Mes bien chers amis,
mes bien chères amies,

Ce n'est pas sans être sous l'impression d'avoir un message à livrer que je m'adresse à vous aujourd'hui, car l'heure est aux bilans de ce qui vient de se passer. Lundi, vous ferez un choix, et ce choix sera décisif, car de lui dépendra la suite des choses. Il est donc bien important que chacun et chacune en examine la portée et, spontanément, se prononce en son âme et conscience à la faveur d'une mûre réflexion.

Nous traversons une période déterminante de notre existence collective où, plus que jamais, la démocratie doit parler. Elle doit s'exprimer haut et fort afin que sa voix soit entendue par ceux et celles vers qui elle se porte, et afin que nul ne puisse se soustraire à son sens profond ou en nier la réalité objective.

Bref, le temps est venu d'agir. De croire. D'oser. De bouger. De poser des gestes. De surmonter les obstacles qui nous attendent dans notre cheminement vers la prospérité. Le temps est venu de se dépasser. Notre destin nous interpelle: lui dirons-nous «présents»? Prendrons-nous au vol cette chance de profiter d'une occasion qui ne se représentera pas avant une autre fois? Poser la question, c'est y répondre.

Le Québec est une société complexe en mutation, en restructuration même, et ce n'est pas en fuyant les solutions qu'on résoudra les problèmes. Mais le Québec est aussi une société mature, moderne, ouverte, qui hérite son identité et cultive sa différence, qui a confiance en elle-même, qui est prête à affronter les défis de l'avenir et à se tourner vers de nouveaux horizons. C'est ce Québec-là, dans les valeurs et les préoccupations véritables duquel nous nous reconnaissons tous, que je veux inviter à prendre sa place à part entière face aux enjeux auxquels nous faisons face.

Pour y arriver, il faut des objectifs précis et des projets porteurs, rassembleurs et structurants en prise sur le réel. Il faut aussi que nous déterminions, sans détours, en étant pleinement au fait du travail que cela exigera et des sacrifices qu'il faudra faire, le genre de monde dans lequel nous voulons vivre. Il y a bien des manières de jouer, mais une seule de gagner. Et nous gagnerons, parce qu'il n'y a pas d'autre avenue pour ceux et celles qui veulent réussir. Et nous voulons réussir.

Chers amis, chères amies, j'ai un plan. Mieux, j'ai une vision.

Cette vision, c'est celle d'un regard ambitieux qui veut que l'on se donne les moyens d'avoir les outils pour bâtir. Pour bâtir ensemble nos aspirations légitimes, affirmer notre vitalité et renforcer nos idéaux. Pour performer aussi, à la pleine mesure de nos capacités, en misant sur nos forces vives et sur notre formidable esprit d'initiative.

En somme, le Québec que je vous propose, c'est le Québec de l'espoir.

Or que prônent nos adversaires? Le recul. La renonciation. L'exclusion. La morosité. L'inaction. Ils veulent briser l'élan qui nous a permis d'accélérer notre positionnement par rapport aux autres dans la grande sphère de la compétitivité. Ils baissent les bras quand nous sommes prêts à nous relever les manches. Ils font la sourde oreille alors même que nous entendons l'appel du succès. Ils s'enferment dans les fleurs du tapis pendant que nous marchons, résolu, vers le progrès qui n'attend plus que nous.

Et nous confierions nos affaires, à ce moment crucial de notre devenir commun, à ces ratatouilles de statut, à ces pense-petit déconnectés de la réalité du milieu, à ces freineurs de croissance, à ces empêcheurs d'évoluer à notre rythme en rond? Non, mes chers amis, cent fois non. Nous avons mieux à faire, nous valons mieux que ça.

Et je vais vous le dire ce que nous valons: nous valons d'être, à tous égards, ce que nous sommes, avons toujours été et serons toujours, fiers de l'être sans arrière-pensée et n'ayant rien à envier à personne. Voilà le Québec vers lequel il faut tendre, voilà le Québec où je veux vous emmener et où je veux que vos enfants, et mes enfants, et les enfants de vos enfants, et les enfants de mes enfants, se réalisent, entièrement, durablement, un Québec où il fait bon, un Québec qui soit à la hauteur des attentes!

Aussi le moment est-il venu de nous réinventer sans renier nos traditions, de nous donner une nouvelle impulsion tout en préservant nos acquis, de faire les choses autrement sans pour autant tout bousculer. Bien sûr, il faudra que chacun et chacune y mette du sien et de la sienne, il faudra des efforts concertés et une solidarité à toute épreuve. C'est le prix du processus qui mène au consensus.

C'est pourquoi l'approche que je vous offre en est une de pragmatisme. Le principe qui m'anime, celui du bon sens, interdit que l'on chausse des lunettes roses pour juger de la situation. Du concret, du concret et encore du concret, voilà ce dont nous avons besoin, et voilà ce que vous obtiendrez en votant pour moi!

Les beaux discours, les paroles creuses, je laisse ça à d'autres; la population est assez intelligente pour faire la part des choses. Et au bout du compte, je fais le pari qu'elle optera pour les idées que je mets sur la table. Fortes des expériences d'hier, des idées d'aujourd'hui, pour un meilleur demain.

Ensemble, c'est possible!
Je vous remercie.



Des manifestants anti-Pinochet lançaient des projectiles vers un camion des forces policières, hier, dans le centre-ville de Santiago. En bas à droite: des pinochetistes ont crié leur déception à la suite de l'arrêt des lords.

À Santiago, les victimes célèbrent dans la crainte

Le calme du Chili dépend de l'attitude qu'adopteront les militaires dans les jours à venir

OLIVIER ZITOUN
LIBÉRATION

Le volume de la télévision installée dans le local de l'Association des familles de détenus disparus (AFDD) à Santiago est bien trop faible et l'écran beaucoup trop petit. L'impatience des 200 personnes massées est à son comble. Lorsque tombe l'arrêt des lords, les propos du dernier juge sont couverts par les cris de joie et les pleurs de l'assistance. Au milieu des camareros et camareras, Viviana Diaz, vice-présidente de l'AFDD, tente de contenir ses larmes. Elle exprime la joie des familles qui recherchent la vérité depuis un quart de siècle et qui ont enfin «été entendues par l'humanité». Elle espère que grâce à cette décision, Augusto Pinochet sera extradité en Espagne et que la «vérité sera connue pour chaque cas de disparition». À ses côtés, la secrétaire générale du Parti Communiste, Gladys Marin, tient un discours plus politique, en fustigeant avant tout la position du gouvernement chilien, accusé de «défendre un terroriste».

«Ma fille vient de me dire de fermer la fenêtre pour que les voisins n'entendent pas trop mes cris de joie», explique une victime de la dictature de Pinochet.

La télévision restée allumée diffuse des images en direct depuis le siège de la Fondation Pinochet, située à l'autre extrémité de la ville. Les visages déçus et courroucés s'accompagnent de propos guerriers de certains pinochetistes, qui ne voient dans cette décision qu'une «bataille perdue» et qui appellent à poursuivre la guerre pour obtenir la libération du sénateur à vie en refusant toute «reddition». Certains ont éclaté en sanglots, comme le fils aîné du général, Augusto Pinochet Hiriart. D'autres ont exprimé leur colère en attaquant les journalistes.

A l'annonce de la décision, des milliers de manifestants en liesse se sont regroupés spontanément dans différents endroits de la capitale chilienne, beaucoup optant pour la Plaza de Italia, lieu d'où sont parties ces dernières années toutes les

grandes manifestations contre Pinochet. Mais aucun mot d'ordre n'avait été lancé au préalable et ces groupes épars, constitués essentiellement de jeunes, ne parviennent pas à former un grand défilé. La plupart des passants plus âgés préfèrent se tenir à l'écart et rester neutres. «Je ressens aujourd'hui une immense joie et une grande satisfaction. Mais je ne préfère pas l'exprimer dans la rue, car ça ne sert à rien. Il existe déjà assez de divisions dans la société chilienne», explique ainsi un homme d'une cinquantaine d'années.

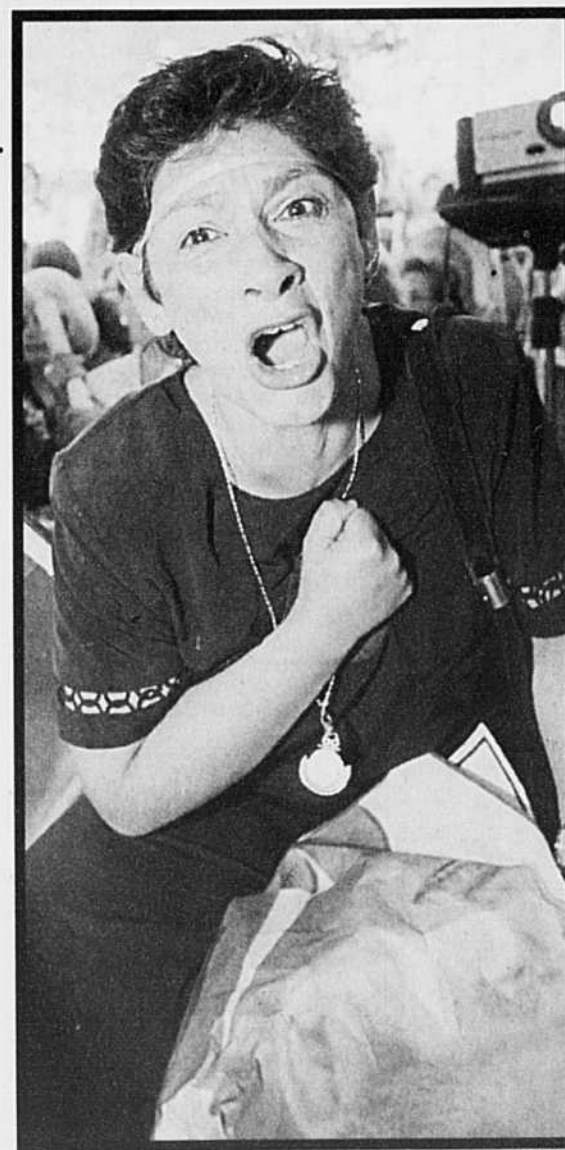
Ce comportement discret est dicté chez d'autres par un sentiment de peur. «Ma fille vient de me dire de fermer la fenêtre pour que les voisins n'entendent pas trop mes cris de joie», explique une victime de la dictature de Pinochet, prisonnière et torturée, âgée aujourd'hui de 67 ans.

«Et j'ai dit à mes amis qui n'arrêtent pas de me téléphoner qu'il valait mieux que l'on fête cela dans un ou deux jours, car on ne sait jamais ce qu'il peut se passer».

Cette crainte est partagée par de nombreux responsables politiques du pays qui redoutent des réactions violentes de certains fanatiques de l'ancien dictateur. Ainsi, à la veille de la décision des Lords, le président du parti socialiste chilien, Ricardo Núñez, n'excluait pas la possibilité de voir «se dérouler des actes de destabilisation». «Il y a un risque réel de trouble de l'ordre public par des groupes d'extrême droite», expliquait ainsi Ricardo Núñez. Un risque pris en compte par le gouvernement qui a notamment renforcé la sécurité de plusieurs représentations diplomatiques européennes, et dispose d'importantes forces policières dans les rues pour empêcher toute organisation de manifestation importante.

Le calme du Chili dépend bien sûr de l'attitude qu'adopteront les militaires chiliens dans les jours à venir. Si le spectre d'un coup d'État n'effraie plus personne aujourd'hui, la pression exercée par les dirigeants militaires du pays, par le biais notamment du Conseil national de sécurité, peut avoir de grandes influences sur la politique du président Eduardo Frei. Ce dernier a aussitôt convoqué une réunion du Conseil national de sécurité, et a déclaré que l'attitude du gouvernement ne changerait pas et qu'il continuerait notamment à défendre le principe juridique de l'immunité diplomatique. Mais l'af-

faire Pinochet prend désormais un tour beaucoup plus politique et le gouvernement est aujourd'hui obligé de s'impliquer complètement dans cette affaire. Frei a ainsi annoncé l'envoi d'une délégation de haut niveau emmenée par le ministre chilien des Affaires étrangères, Jose Miguel Insulza, à Londres et à Madrid, pour aller plaider la cause de Pinochet et tenter d'empêcher les autorités britanniques de donner suite à la demande d'extradition.



LA CARRIÈRE DE PINOCHET

■ 23 août 1973: le président chilien Salvador Allende, un socialiste, nomme Augusto Pinochet commandant en chef de l'armée.

■ 11 septembre 1973: le général Pinochet prend la tête d'un coup d'État, au cours duquel Salvador Allende se suicide. Pendant 17 ans, il instaure un régime brutal qui fait plus de 3000 morts et disparaît, selon un rapport officiel.

■ 21 octobre 1980: Pinochet promulgue une nouvelle Constitution lui permettant de rester au pouvoir pendant au moins huit années supplémentaires.

■ 7 septembre 1986: il échappe à un attentat, dans lequel six de ses gardes du corps sont tués.

■ 5 octobre 1988: il perd le référendum sur son maintien au pouvoir jusqu'à l'an 2000, et doit convoquer des élections libres.

■ 11 mars 1990: il cède le pouvoir civil au vainqueur des élections, Patricio Aylwin.

■ 10 mars 1998: il démissionne de son poste de commandant en chef de l'armée.

■ 11 mars 1998: il est investi sénateur à vie, comme le prévoit la Constitution rédigée par ses soins.

■ 16 octobre 1998: il est placé en état d'arrestation dans l'hôpital londonien où il se remet d'une opération lombaire. La police britannique a agi à la demande du juge espagnol Baltasar Garçon.

■ 25 novembre 1998: la Chambre des lords estime qu'il ne peut bénéficier de l'immunité diplomatique normalement reconnue aux anciens chefs d'État. Les lords infirment ainsi en appel une première décision de la Haute Cour prise le 28 octobre et qui reconnaissait l'immunité diplomatique d'Augusto Pinochet.

Cette annonce s'adresse strictement aux enseignants du primaire désireux d'offrir un peu d'air frais aux enfants...

Couchoutez vos élèves! Emmenez-les découvrir la famille des cordes dans FUGUES POUR COMPOSITEURS EN HERBE, un concert d'Angèle Dubeau et la Pietà le mercredi 3 février 1999 à 10 h (1^e à 3^e année) et à 13 h 15 (4^e à 6^e année).

Ce spectacle s'inscrit dans les Fugues musicales, une série de matinées scolaires coproduite par le Centre Pierre-Péladeau et les Jeunesses Musicales du Canada; des spectacles bien ficelés, ludiques, taillés sur mesure pour oreilles menues!

Informations:
Isabelle Duchesnay
(514) 845-5309



Banque Scotia



Centre Pierre-Péladeau
Salle Pierre-Mercure
300, boul. de Maisonneuve Est

Angèle Dubeau

La Pietà



ÉCONOMIE

EN BREF

LGS fait l'acquisition de CallPro Canada

(PC) — Le Groupe LGS a fait savoir, hier, qu'il avait décidé de faire l'acquisition de la société torontoise CallPro Canada en contrepartie de 10,9 millions, sous forme d'argent comptant, d'actions et de bons de souscription. CallPro, qui se spécialise dans les solutions électroniques de transmission de la voix, de centres d'appels et d'interaction avec la clientèle, vient donc d'enrichir l'offre de LGS dans le commerce électronique, a précisé cette dernière. La transaction est sujette aux approbations réglementaires.

L'indice composite progresse légèrement

Ottawa (PC) — L'indice composite canadien, principal indicateur de l'état de santé de l'économie du pays, a enregistré une légère progression de 0,1 % en octobre dernier, alors que le marché boursier commençait à reprendre une partie du terrain perdu lors des mois précédents, a fait savoir Statistique Canada, hier. À l'extérieur du marché boursier, la croissance est demeurée modeste, six des dix composantes ayant progressé. Selon l'organisme fédéral, les marchés financiers se sont raffermis à la suite des turbulences de l'été. La Bourse s'est ressaisie en octobre, poursuivant sur sa lancée le mois suivant.

Fin du conflit à Saint-Damase

Les activités ont repris leur cours normal cette semaine à l'abattoir de poulets du Groupe Dorchester, à Saint-Damase. En lock-out depuis le 28 août, les 250 employés, membres d'un syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN, se sont prononcés à 88 % en faveur d'une convention collective d'une durée de trois ans et se terminant en février 2001. Le contrat prévoit un montant forfaitaire de 350 \$ et des augmentations de salaire totalisant 45 \$ l'heure. Le salaire régulier maximum passera donc de 15,20 \$ à 15,65 \$ en 2000. Par ailleurs, les 560 employés (CSN) des abattoirs de poulets Olymel-Flamingo de Berthierville et de Joliette sont en grève depuis le 28 octobre. La Coopérative fédérée de Québec exige une réduction de 2,50 \$ l'heure de la masse salariale de ses employés.

Cogeco reçoit l'approbation du CRTC

Cogeco a annoncé que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes avait approuvé la demande de sa filiale Cogeco Radio-Télévision visant à faire l'acquisition des stations CKRS-TV et CFRS-TV, appartenant à Radio Saguenay. Cogeco Radio-Télévision et Radio-Saguenay ont convenu de procéder à la clôture de la transaction, dont le montant n'a pas été précisé, d'ici à la fin de décembre 1998, avec prise d'effet au 30 novembre précédent.

Le Groupe DTM s'entend avec Entourage

Le Groupe informatique DTM a signé une entente avec la firme Entourage Solutions technologiques en vertu de laquelle la seconde assurera en sous-traitance l'exclusivité des activités de câblage de DTM. La signature de l'entente était conditionnelle à l'embauche par Entourage des techniciens câbleurs de DTM ainsi qu'à son acquisition des actifs de câblage de DTM. Les clauses financières de l'entente n'ont pas été divulguées.

Un engagement à saveur électoral en faveur d'une nouvelle cimenterie en Gaspésie

Québec s'engage à participer au projet de Port-Daniel

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le controversé projet de cimenterie à Port-Daniel, en Gaspésie, a reçu un coup de pouce gouvernemental hier. Et ce, malgré les nombreuses protestations des autres cimenteries présentes en sol québécois, qui n'acceptent pas que l'argent des contribuables soit ainsi mis à contribution pour leur livrer une nouvelle concurrence, dans un marché déjà aux prises avec la surcapacité. Ce projet de 350 millions, qui demeure toujours dans l'attente de son financement, peut désormais s'inspirer d'une entente de principe prévoyant un appui gouvernemental de 15 millions, qui s'ajoute à celui de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Cette annonce a été faite hier par le vice-premier ministre Bernard Landry, en présence de Marcel Landry, candidat pour la circonscription de Bonaventure. L'entente de principe, qui fait appel au Fonds pour l'accroissement des investissements privés et la relance de l'emploi (une enveloppe gérée par Investissements-Québec) porte sur un montant de 15 millions. De la somme, «un montant de six millions devra être remboursé selon les modalités à convenir», a souligné Bernard Landry.

Le vice-premier ministre insiste: «Afin de donner suite à la demande des promoteurs et les soutenir dans leurs démarches pour compléter le montage financier du projet, Investissement-Québec a proposé, après étude du dossier, un scénario d'aide financière à Cimbec. Nous avons fait notre part, à l'entreprise maintenant de poursuivre.» En conférence de presse hier, le promoteur et président de Cimbec, Guy Rousseau, s'est donné quatre mois pour compléter le montage financier de ce projet de 350 millions. «Le projet de Cimbec est un projet majeur pour la région de la Gaspésie, durement touchée par le chômage, et le gouvernement met tous les efforts nécessaires pour qu'il se réalise», a renchéri M. Landry.

Si elle voit le jour, la cimenterie de Port-Daniel devrait entrer en service à l'automne de l'an 2000. Elle devrait alors procurer un emploi permanent à une centaine de travailleurs. Le nombre d'emplois créés durant la phase de construction est estimé à 1500.

Le rêve d'une cimenterie à Port-Daniel, vieux d'une trentaine d'années, a été ravivé en 1992 sous l'impulsion du promoteur Guy Rousseau. Sans cesse repoussés, les travaux de mise en forme de cette cimenterie ont été lancés par Cimbec en août dernier, avec l'appui financier de la Caisse de dépôt. L'institution aurait déjà injecté entre six et neuf millions dans l'aventure tout en s'engageant à y injecter jusqu'à 52 millions,

dont 40,4 millions sous la forme de débentures à fort rendement (à 17,5 %) et 11,6 millions sous la forme d'une participation de 33 % au capital-actions. À ce jour les travaux, confiés à Fuhler-F. L. Schmidh, de Pennsylvanie, dans le cadre d'un contrat de 255 millions, ont porté essentiellement sur l'aménagement et les tests de sol.

À ces études de sols se prolongeant sont venus s'ajouter les retards dans l'élaboration du montage financier, le projet devant reposer sur un niveau d'endettement de 90 %, dont la moitié était constituée des débentures non garanties à haut rendement selon les esquisses originales du concept. Les banques ne se ruent pas à la porte alors que les institutions telles la SGF et le Fonds de solidarité des travailleurs FTQ ont rejeté le plan d'affaires proposé.

Frapper à la porte en vain

Guy Rousseau avait déjà, en vain, frappé à la porte du gouvernement afin d'obtenir une garantie de prêt de 80 millions. Il avait essuyé un refus du ministre des Finances Bernard Landry qui, le 26 novembre 1996, déclarait à l'Assemblée nationale qu'en dépit de l'intérêt qu'il porte au projet de Port-Daniel, «la capacité de ciment du Québec est à ce point excédentaire qu'il y a une cimenterie qui est en train de fermer ici [Ciment St-Laurent, à Beauport] et qu'il y en a deux autres qui protestent vigoureusement contre toute implication excessive de l'État dans la naissance d'une nouvelle capacité industrielle alors qu'on est déjà en surplus».

Dans son discours, hier, M. Landry a soutenu que «le projet [de Cimbec] n'affectera pas le marché actuel des autres producteurs québécois, et ce facteur a été pris en considération dans l'appréciation du projet».

Dans son plan d'affaires, Cimbec fait ressortir que la production de cette cimenterie viendra alimenter le marché de la côte Est américaine, là où il y a une demande. Or, les autres cimenteries présentes en sol québécois ont déjà fait remarquer que les marchés d'exportation visés étaient également leurs marchés et qu'ils craignaient, en cas de changement de conjoncture, que ce ciment soit écoulé sur les marchés locaux. Et on n'est pas sans rappeler l'annonce de Ciment St-Laurent, le 16 septembre dernier, visant la construction d'une cimenterie sur ce marché de la côte Est américaine.

Quoi qu'il en soit, les cimenteries ne sont pas contre l'émergence de cette nouvelle concurrence, vouée à l'échec selon eux. Mais ils protestent avec véhémence contre une injection de fonds publics dans cette aventure à haut risque.

Le promoteur du projet, Guy Rousseau, ne nous avait pas rappelé au moment de mettre sous presse.

Contre le projet d'éliminer 3000 emplois

Les TCA veulent retrouver leur droit de négocier avec le CN

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile veut récupérer son droit de négocier afin de tenter de contrer le projet du CN d'éliminer 3000 emplois.

Il demandera à la ministre fédérale du Travail, Claudette Bradshaw, la permission de se présenter devant le Conseil canadien des relations de travail pour accuser le Canadien National d'avoir fait preuve de mauvaise foi pendant les dernières négociations collectives. Le directeur québécois des TCA, Luc Desnoyers, et le représentant national des TCA dans le secteur des chemins de fer, Abe Rosner, ont expliqué hier que pendant ces négociations, l'été dernier, jamais la haute direction du CN n'avait évoqué la possibilité de nouveaux licenciements.

En fait, à la veille même de la signature du protocole d'entente, la direction du CN avait assuré le président des TCA, Buzz Hargrove, qu'il n'y aurait plus de mises à pied massives, a soutenu M. Rosner en conférence de presse hier.

Quelques semaines plus tard, le CN a annoncé 3000 mises à pied. «Nous avons réalisé que le CN avait attendu de régler avec le dernier syndicat, les TCA,

pour annoncer après la ratification du contrat de travail les mises à pied massives», a déploré M. Desnoyers. C'est peut-être l'aspect le plus indécent de toute cette histoire-là, de se retrouver face à une situation qu'on aurait pu négocier à la table de négociations.

Sur les 3000 emplois touchés, 1075 appartiennent à des membres des TCA.

Élimination des heures supplémentaires

Le directeur québécois a déclaré que les TCA avaient d'abord essayé de trouver une solution avec le CN. Le président de l'entreprise, Paul Teller, s'était montré intéressé aux suggestions du syndicat susceptibles de sauver des emplois, comme la diminution des heures supplémentaires. Les membres des TCA qui travaillent au CN font plus d'un million d'heures supplémentaires par année, ce qui, selon le syndicat, représenterait près de 600 emplois supplémentaires à temps plein.

M. Rosner a soutenu que l'élimination des heures supplémentaires effectuées à Toronto et à Montréal permettrait notamment de rouvrir l'atelier d'entretien des locomotives diesel à la cour Taschereau, à Montréal, fermé en juin 1996, au coût de 230 emplois.

Toutefois, vendredi dernier, la haute direction du CN a rappelé au syndicat qu'il n'avait plus le droit de négocier avec l'entreprise. «Ils sont prêts à nous écouter, mais pas à négocier», a lancé M. Desnoyers. C'est cette attitude qui a amené le syndicat à vouloir récupérer son droit de négocier, y compris le droit de grève.

Il n'est pas question de rouvrir la convention collective ratifiée en septembre, a précisé M. Rosner. «C'était une bonne convention pour les dossiers qui avaient été traités, mais il y avait un dossier qui manquait.» Il a rappelé que les TCA avaient également récupéré leur droit de négocier auprès du Conseil canadien des relations de travail en 1994, au sujet des ateliers de Pointe-Saint-Charles.

Si cette stratégie ne fonctionne pas, les TCA passeront à une autre phase. Le syndicat pourrait notamment communiquer directement avec les clients du CN pour faire connaître ses appréhensions au sujet de l'avenir de l'entreprise.

L'impact des compressions au Québec n'est pas encore bien défini. Il est question de 57 emplois à la cour Taschereau, et 260 au siège social de Montréal. «Où sont les autres? C'est le mutisme total», a déclaré M. Desnoyers. Encore là, ils démontrent leur mauvaise foi: ils le savent, mais ils ne veulent pas le dire.

Opposée à un mariage Provigo-Métro

La FTQ favorise Loblaw pour ne pas revivre l'aventure Steinberg

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Parce qu'elle ne veut pas revivre l'aventure Steinberg et qu'elle craint comme la peste l'arrivée massive des grandes chaînes américaines sur le marché québécois de l'alimentation, la FTQ souhaite ardemment que ce soit Loblaw qui achète Provigo.

Hier matin, en conférence de presse, le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, accompagné du président ainsi que du secrétaire trésorier du Conseil québécois des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (FTQ), Yvon Bellemare et François Lauzon, a été on ne peut plus catégorique dans son objection à la création d'une superchaîne québécoise née d'une éventuelle fusion Provigo-Métro.

«Pour nous, ce n'est pas une solution valable et c'est ce qu'on a dit au premier ministre Lucien Bouchard, a précisé M. Massé. La fusion Provigo-Métro, c'est la pire des solutions. Elle engendrerait des milliers de pertes d'emplois. On ne veut surtout pas revivre l'aventure Steinberg-Michel Gaucher [en 1989], alors qu'on a perdu 10 000 emplois. Nous demandons donc instamment à M. Bouchard, qui est encore premier ministre du Québec, de faire des pressions politiques sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, un organisme d'État, pour lui demander d'accélérer la démarche [en faveur de Loblaw], a poursuivi M. Massé.

tenir compte de l'avenir

Pour les dirigeants de la FTQ, dont les TUAC représentent 15 000 travailleurs dans le secteur de l'alimentation, il faut surtout tenir compte de l'avenir de l'industrie agroalimentaire au Québec et se prémunir davantage contre l'intrusion des grandes chaînes américaines, qui risquent de causer beaucoup plus de dommage que la perspective de l'arrivée du géant canadien qu'est Loblaw.

Dans l'esprit de M. Massé et de ses

deux collègues des TUAC, Loblaw, contrairement à Sobeys et Wal-Mart, est une entreprise qui ne fait surtout pas la guerre aux syndicats. «Wal-Mart, a expliqué M. Massé, ça peut faire une concurrence terrible et déloyale parce que ça paie très mal ses employés et ça s'oppose à la syndicalisation de façon féroce. C'est pourquoi nous, de la FTQ, on prétend que l'alliance Provigo-Loblaw donne un bon marché à la grandeur du Canada. Ça établit une compagnie qui est plus forte et capable de faire face à la concurrence américaine qui s'en vient.»

Et Sobeys-IGA?

M. Massé a par ailleurs exprimé sa surprise de constater que, pendant qu'on s'inquiète de la fusion Loblaw-Previgo, on ne parle pas de l'autre, Sobeys-IGA. Selon le secrétaire général de la FTQ, Sobeys, «c'est un autre antisindical qui se bat comme un saut-laud à chaque fois qu'on dépose une requête en accréditation».

«Sobeys vient faire de la concurrence déloyale en ne payant pas ses employés, mais on n'en entend pas parler», a-t-il ajouté.

Le fait que Loblaw s'engage par écrit à maintenir les sièges sociaux au Québec et à s'approvisionner auprès des producteurs québécois de l'agroalimentaire représente une garantie suffisante pour la FTQ. «Loblaw est une entreprise extrêmement décentralisée», a souligné M. Massé. On pense que le siège social va demeurer au Québec. C'est une compagnie qui a une politique d'achat qui favorise ceux qui sont les plus près des marchés de distribution. On est convaincu qu'elle va maintenir de très bonnes ententes avec les producteurs québécois.

La lettre adressée par la FTQ au premier ministre Bouchard lui demande d'intervenir auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour qu'elle accepte cette offre [celle de Loblaw] qui vient à échéance samedi le 28 novembre, et qui a été unanimement acceptée par le conseil d'administration de Provigo.

Mike Harris envisage de nouvelles réductions d'impôt

PRESSE CANADIENNE

Vaughan — Ayant de plus en plus l'air d'un politicien en campagne électorale, le premier ministre de l'Ontario a profité d'un léger bain de foule hier pour indiquer que son gouvernement allait de nouveau réduire les impôts.

Assis à la table de cuisine d'un couple, en présence de plusieurs résidents de Vaughn, en banlieue de Toronto, M. Harris a brandi un pot contenant 260 pièces de un dollar, et expliqué que c'était là le montant épargné par cette famille à la suite des réductions d'impôt de 30 % décrétées par son gouvernement. Et il y a de la place pour 100 autres pièces dans le pot, a-t-il ajouté.

Plus tard, M. Harris a dit espérer que le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, réduira les impôts dans son propre budget, l'année prochaine, et qu'il fallait s'attendre à ce que la province en fasse autant. «Nous espérons pouvoir influencer dans son budget, et puis il y aura ensuite le budget de l'Ontario, a-t-il dit. Nous aimerions réduire le niveau d'impôt à ce qu'il était il y a dix ans.»

L'événement politique bien orchestré de M. Harris n'a toutefois pas convaincu tout le monde. Danila Carnevale, une secrétaire d'école, a déclaré qu'elle ne voulait pas de réduction d'impôt et qu'il fallait s'inquiéter du manque de financement dans les soins de santé et l'éducation. Elle a également accusé les conservateurs d'avoir perturbé le système d'éducation avec des changements trop rapides. «Je ne crois pas que vous ayez fait du bon travail, a-t-elle lancé au premier ministre, en présence d'une multitude de journalistes. Vous vous êtes moqué de l'amour propre des enseignants et de tous les employés de soutien.»

M. Harris a décrit ses hôtes, Maty et Joe Notte, comme «une famille moyenne travaillante». Mais dans leur cas, le qualificatif moyen est loin de s'appliquer. Mme Notte, une courtière en assurances, a déclaré qu'elle et son mari, un ébéniste, avaient un revenu conjoint d'environ 110 000 \$. Or, selon les chiffres de Statistique Canada pour 1996, un tel salaire les place dans les 13,2 % des familles ontariennes les plus riches. La moyenne provinciale de revenu familial s'établissait plutôt à 62 000 \$.

Marché locatif

Le taux d'inoccupation s'est replié en octobre

LE DEVOIR

C'est le retour du pendule sur le marché locatif. Après une hausse en octobre 1997, le taux d'inoccupation s'est replié à 5,3 % en octobre dernier.

Selon les résultats de la plus récente enquête menée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), «nous ne pouvons pas, dans l'ensemble des marchés, parler d'un retour vers l'équilibre, mais plutôt d'une légère amélioration. Car l'année qui s'achève a encore une fois été bonne pour l'accession à la propriété», a souligné Bruno Duhamel, économiste régional à la SCHL.

Le marché locatif s'est amélioré au cours de la dernière année et devrait poursuivre sur cette lancée en 1999. «La baisse dans la construction de nouvelles unités et la croissance de l'emploi chez les jeunes aideront le marché locatif», a ajouté M. Duhamel.

La diminution du taux d'inoccupa-

tion a été plus prononcée pour les logements de petite taille. Les taux d'inoccupation pour les studios et les unités avec une chambre à coucher ont baissé de 1,2 point de pourcentage pour s'établir respectivement à 6,2 % et à 5,7 %. «Malgré ces diminutions, le taux reste un peu élevé dans ces produits.»

Presque toutes les régions métropolitaines ont enregistré une amélioration. Chicoutimi fait cependant bande à part avec une légère hausse du taux qui s'est établi à 4,8 %. Hull a connu la plus forte baisse de la province, passant d'un taux de 9,4 % à 6,7 % en octobre dernier. Le taux de Québec est passé à 5,2 %, Montréal, à 4,7 %, Sherbrooke à 7,3 % et Trois-Rivières à 8,5 %.

À l'échelle du pays, pour l'ensemble des régions métropolitaines, le taux a baissé de 4,1 % à 3,4 %. «Cette baisse est en partie attribuable à l'amélioration des marchés québécois», a renchéri la SCHL.



PRENEZ AVIS qu'une assemblée spéciale des actionnaires de AXA Borel Assurances agricoles inc. sera tenue le vendredi 11 décembre 1998 à 11h00 au 2020, rue University, bureau 600, Montréal, Province de Québec, aux fins de:

- autoriser la compagnie à demander les lettres patentes supplémentaires modifiant sa dénomination sociale pour AXA Assurances agricoles inc.;
- traiter toute affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Édith Gaudreau
Secrétaire

Montréal, le 26 novembre 1998

ÉCONOMIE

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2846
Allemagne (mark)	0,9029
Arabie Saoudite (riyal)	0,4295
Australie (dollar)	1,0305
Autriche (schilling)	0,1332
Barbade (dollar)	0,8182
Belgique (franc)	0,04526
Bermudes (dollar)	1,5685
Bésil (real)	1,3332
Caribbes (dollar)	0,6017
Chili (peso)	0,00343
Chine (renminbi)	0,1938
Égypte (livre)	0,4694
Espagne (peseta)	0,01112
États-Unis (dollar)	1,5390
Europe (écu)	1,8460
France (franc)	0,2693
Grèce (drachme)	0,005732
Hong-Kong (dollar)	0,2064
Inde (roupie)	0,0386
Indonésie (rupiah)	0,000222
Italie (lire)	0,000953
Jamaïque (dollar)	0,0468
Japon (yen)	0,01264
Norvège (couronne)	0,2135
Pays-Bas (florin)	0,8332
Philippines (peso)	0,0406
Pologne (zloty)	0,4614
Portugal (escudo)	0,009256
Rép. dominicaine (peso)	0,1001
Rép. tchèque (couronne)	0,0524
Royaume-Uni (livre)	2,5566
Russie (rouble)	0,0887
Singapour (dollar)	0,9716
Slovaquie (couronne)	0,0436
Slovénie (tolar)	0,009741
Suisse (franc)	1,1364
Taiwan (dollar)	0,0492
Thaïlande (baht)	0,0442
Ukraine (hryvna)	0,4201
Venezuela (bolivar)	0,00280

Revendeurs de Montréal soupçonnés de distribuer des logiciels sans licence

Microsoft intente une poursuite

PRESSE CANADIENNE

Microsoft Corporation a intenté une poursuite judiciaire et a réglé trois poursuites potentielles, à la suite d'une vaste enquête visant à examiner les activités de revendeurs de la région montréalaise soupçonnés de distribuer illégalement des logiciels sans licence, a

annoncé Microsoft Canada à Montréal, hier.

«La campagne de dépistage se déplacera vers d'autres villes canadiennes au cours des six prochains mois», a indiqué la compagnie par voie de communiqué.

Le géant de l'informatique poursuit A.M.I. Info, de Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, qui aurait installé

une copie non autorisée du logiciel Windows 95 sur un système informatique neuf vendu à un enquêteur.

Déposée auprès de la Cour fédérale du Canada, la réclamation vise des dommages-intérêts généraux et particuliers d'un montant à déterminer de même que des dommages-intérêts exemplaires de 20 000 \$.

Par ailleurs, Échange Micro, de

Montréal, Micro Facilité, de Dorion, et Incredible Z Technologies, également de Montréal, ont tous accepté un règlement hors cours prévoyant le versement d'un montant non divulgué. Ils sont aussi convenus de ne plus effectuer de chargement de logiciels sans licence sur des disques durs et de ne plus porter atteinte aux droits d'auteur de Microsoft.

Avec Rhône-Poulenc

Hoechst confirme vouloir fusionner

ASSOCIATED PRESS

Francfort — Le groupe allemand Hoechst a confirmé hier que des discussions en vue d'une fusion ont été ouvertes avec le groupe français Rhône-Poulenc.

Le nouvel ensemble, s'il voit le jour, sera le numéro un mondial de l'industrie pharmaceutique. La décision finale pourrait être annoncée dès la semaine prochaine, mais les responsables de Hoechst avertissent qu'«aucune garantie ne peut être donnée quant à l'issue des discussions actuelles».

Le groupe fusionné aurait une valeur de 80 milliards de dollars, et son chiffre d'affaires devrait dépasser largement celui de l'actuel leader du secteur, Glaxo Wellcome. Il serait doté de deux sièges: l'un à Francfort, pour les activités pharmaceutiques, et l'autre à Lyon, pour l'agrochimie. Les deux groupes emploient actuellement 180 000 personnes. Des rumeurs sur un projet de fusion couraient depuis plusieurs semaines.

La Bourse de Montréal				La Bourse de Toronto				Les plus actifs de Toronto			
	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)		Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)
XXM:Indice du marché	16843	3385.05	-18.29	TSE 35	21950	358.96	-3.06	NEWBRIDGE	5725	46.10	41.00
XCB:Bancaire	5558	6206.05	-92.46	TSE 100	42699	401.58	-2.82	PROVIGO INC	5200	14.80	14.05
XCO:Hydrocarbures	7006	2153.69	-57.86	TSE 200	20624	369.35	-1.73	BOMBARDIER INC B	4203	20.45	19.60
XCM:Minerai et métaux	3736	2019.67	-56.44	TSE 300	63324	6526.80	-43.47	BIO.COM INTL INC	2020	3.00	2.75
XCF:Produits forestiers	2793	2196.10	-15.96	Institutions financières	7007	8468.80	-120.28	SEMAFO	2293	0.60	0.45
XCI:Bien d'Équipement	8576	3476.87	-32.27	Mines et métaux	1866	3355.23	-76.25	RENAISSANCE	2053	19.00	17.80
XCU:Services publics	3659	4161.12	-14.73	Pétroleries	10105	5077.15	-132.63	BLACK SEA ENERGY	1841	0.67	0.63
La Bourse de Vancouver				Industrielles	17776	4730.27	+28.15	CON IMPERIAL BK	1764	36.60	35.40
Indice général	21991	389.69	-0.07	Aunifères	4720	6610.59	-124.61	MTEL CP	1753	11.45	11.05
Le Marché Américain				Pâtes et papiers	3334	3824.12	-13.21				
30 Industrielles	58201	9314.28	+13.13	Consommation	1941	11144.07	+81.53				
20 Transports	9572	3058.61	-20.11	Immobilier	669	2382.69	+7.10				
15 Services publics	7217	310.50	-0.57	Transport	1913	6444.39	-47.48				
65 Dow Jones Composé	74991	2876.08	-2.25	Pipelines	1574	6322.99	-15.13				
Composite NYSE		581.04	+1.35	Services publics	2501	7026.89	-33.65				
Indice AMEX		669.34	+2.51	Communications	773	14663.25	+51.02				
S&P 500		1186.87	+3.88	Ventes au détail	8238	5389.32	+20.90				
NASDAQ		1985.21	+19.33	Sociétés de gestion	899	9269.87	+15.75				

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL	TORONTO	NEW YORK	DOLLAR	OR
XXM 3385,05	TSE 300 6526,80	Dow Jones 9314,28	1 \$ canadien 64,98¢us	à New York 296,50 \$us
-18,29	-43,47	+13,13	+0,47	+0,10

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j= compagnie jointe à la Bourse de Montréal; b= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou q= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; tr= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou W= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
A							
ABL Can.	2.050	0.500	37590	21	0.650	0.850	0.850
ADUS	8.500	2.250	26100	16	2.370	2.310	2.310
AGFAC	0.320	0.120	19550	60	0.120	0.120	-0.090
AGRA	12.250	8.050	300	9	8.900	9.800	9.800
AGRA	0.300	0.080	35000	0.140	0.135	0.140	
Air Res	4.200	2.050	226	3	3.100	3.100	3.100
Alcan	0.340	0.150	10000	0.150	0.150	0.150	-0.030
Alcan-C	23.700	12.000	117030	35	15.100	14.700	14.900
Alcan	8.000	3.500	13150	6.000	5.750	5.750	-0.200
Alcan	11.600	4.350	16325	7.650	7.450	7.450	-0.100
Alcan	1.450	0.450	4000	0.750	0.670	0.670	-0.030
Air Canada	15.400	5.150	379917	10	6.200	6.050	6.200
Alcan	14.400	4.550	4980	6	4.950	5.000	-0.050
Alcan	39.000	25.800	114214	38.150	34.250	34.350	-2.000
Alcan	48.400	28.850	18491	15	43.450	42.850	43.150
Alcan	1.500	0.180	98000	0.300	0.260	0.300	-0.040
Alcan	0.850	0.300	2100	5	0.450	0.450	0.450
Alcan	21.750	12.500	400	18.250	18.250	18.250	-0.250
Alcan	32.500	16.000	2000	26.300	25.500	25.500	-1.250
Alcan	32.250	16.250	100	19	26.250	26.250	26.250
Alcan	33.000	17.250	51500	33	17.050	17.000	17.000
Alcan	0.610	0.080	6800	0.400	0.350	0.400	-0.100
B							
Amalg Inc	7.000	3.250	1700	11	6.850	6.800	6.800
Amalg	1.940	0.900	3004	1.650	1.570	1.650	-0.050
Amalg	0.500	0.180	10000	0.250	0.250	0.250	-0.050
Amalg	0.220	0.020	35000	0.085	0.085	0.085	-0.010
Amalg	0.490	0.250	23360	0.290	0.290	0.290	-0.010
Amalg	0.550	0.250	4900	0.380	0.380	0.380	-0.050
Amalg	0.280	0.090	22500	0.090	0.090	0.090	-0.005
Amalg	34.500	10.000	400	22	19.950	19.950	19.950
Amalg	6.000	0.980	300	1.050	1.050	1.050	-0.280
Amalg	38.500	30.000	3914	12	35.750	35.250	35.750
C							
Amalg	7.000	3.250	1700	11	6.850	6.800	6.800
Amalg	1.940	0.900	3004	1.650	1.570	1.650	-0.050
Amalg	0.500	0.180	10000	0.250	0.250	0.250	-0.050
Amalg	0.220	0.020	35000	0.085	0.085	0.085	-0.010
Amalg	0.490	0.250	23360	0.290	0.290	0.290	-0.010
Amalg	0.550	0.250	4900	0.380	0.380	0.380	-0.050
Amalg	0.280	0.090	22500	0.090	0.090	0.090	-0.005
Amalg	34.500	10.000	400	22	19.950	19.950	19.950
Amalg	6.000	0.980	300	1.050	1.050	1.050	-0.280
Amalg	38.500	30.000	3914	12	35.750	35.250	35.750
D							
Amalg	7.000	3.250	1700	11	6.850	6.800	6.800
Amalg	1.940	0.900	3004	1.650	1.570	1.650	-0.050
Amalg	0.500	0.180	10000	0.250	0.250	0.250	-0.050
Amalg	0.220	0.020	35000	0.085	0.085	0.085	-0.010
Amalg	0.490	0.250	23360	0.290	0.290	0.290	-0.010
Amalg	0.550	0.250	4900	0.380	0.380	0.380	-0.050
Amalg	0.280	0.090	22500	0.090	0.090	0.090	-0.005
Amalg	34.500	10.000	400	22	19.950	19.950	19.950
Amalg	6.000	0.980	300	1.050	1.050	1.050	-0.280
Amalg	38.500	30.000	3914	12	35.750	35.250	35.750
E							
Amalg	7.000	3.250	1700	11	6.850	6.800	6.800
Amalg	1.940	0.900	3004	1.650	1.570	1.650	-0.050
Amalg	0.500	0.180	10000	0.250	0.250	0.250	-0.050
Amalg	0.220	0.020	35000	0.085	0.085	0.085	-0.010
Amalg	0.490	0.250	23360	0.290	0.290	0.290	-0.010
Amalg	0.550	0.250	4900	0.380	0.380	0.380	-0.050
Amalg	0.280	0.090	22500	0.090	0.090	0.090	-0.005
Amalg	34.500	10.000	400	22	19.950	19.950	19.950
Amalg	6.000	0.980	300	1.050	1.050	1.050	-0.280
Amalg	38.500	30.000	3914	12	35.750	35.250	35.750
F							
Amalg	7.000	3.250	1700	11	6.850	6.800	6.800
Amalg	1.940	0.900	3004	1.650	1.570	1.650	-0.050
Amalg	0.500	0.180	10000	0.250	0.250	0.250	-0.050
Amalg	0.220	0.020	35000	0.085	0.085	0.085	-0.010
Amalg	0.490	0.250	23360	0.290	0.290	0.290	-0.010
Amalg	0.550	0.250	4900	0.380	0.380	0.380	-0.050
Amalg	0.280	0.090	22500	0.090	0.090	0.090	-0.005
Amalg	34.500	10.000	400	22	19.950	19.950	19.950
Amalg	6.000	0.980	300	1.050	1.050	1.050	-0.280
Amalg	38.500	30.000	3914	12	35.750	35.250	35.750
G							
Amalg	7.000	3.250	1700	11	6.850	6.800	6.800
Amalg	1.940	0.900	3004	1.650	1.570	1.650	-0.050
Amalg	0.500	0.180	10000	0.250	0.250	0.250	-0.050
Amalg	0.220	0.020	35000	0.085	0.085	0.085	-0.010
Amalg	0.490	0.250	23360	0.290	0.290	0.290	-0.010
Amalg	0.550	0.250	4900	0.380	0.380	0.380	-0.050
Amalg	0.280	0.090	22500	0.090	0.090	0.090	-0.005
Amalg	34.500	10.000	400	22	19.950	19.950	

ÉCONOMIE

OPEP

La Conférence est reportée à jeudi faute de consensus

Les onze ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont tenté pendant sept heures de s'entendre alors que les cours continuent à s'effondrer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — Les ministres de l'OPEP n'ont pas réussi à trouver un accord, hier soir, pour tenter de faire remonter les cours du pétrole, ils reprendront leurs travaux ce matin en séance plénière, selon un porte-parole de l'OPEP.

«Nous sommes proches d'un accord» a déclaré le ministre Lybien de l'Énergie, Abdalla Salem El-Badri, en quittant dans la soirée un grand hôtel de Vienne où ont lieu les travaux en séance informelle. «Nous travaillons à un accord», a confirmé pour sa part le ministre indonésien de l'Énergie, Kuntoto Mangkusubroto.

Les onze ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont tenté pendant sept heures d'arriver à un consensus alors que les cours du brut continuent à s'effondrer sur le marché. Sur le marché de Londres, le baril de Brent (pétrole de référence de la mer du nord) cloterait mercredi soir à 11,16 \$ US pour livraison en janvier. Une baisse historique, jamais vue depuis 10 ans.

Le blocage vient essentiellement des positions divergentes des deux plus importants producteurs de pétrole de l'OPEP, l'Arabie Saoudite et l'Iran, tandis que le Venezuela, autre poids lourds de l'Organisation, est paralysé par la proximité de l'élection présidentielle qui pourrait changer l'équipe dirigeante à la tête du pays, selon les ob-

servateurs. Il apparaît désormais acquis que l'OPEP ne devrait pas annoncer de nouvelles réductions de production. L'organisation a déjà réduit de 2,6 millions de barils par jour son offre depuis le début de l'année 1988. Cet effort douloureux pour la plupart des pays producteurs n'a pas réussi à faire remonter le cours du brut.

Impuissante

L'OPEP apparaît impuissante à modifier la tendance du marché. La faiblesse de la demande mondiale, qui va se poursuivre en 1999 sous l'effet de la crise asiatique et russe, l'importance des stocks pétroliers pléthoriques, laissent peu d'espoir pour une remontée des cours du brut à moyen terme.

L'Arabie Saoudite, premier exportateur de pétrole du monde, est favorable à une extension des actuelles réductions de production, prévues jusqu'à juin 1999, jusqu'à la fin de l'année 99. Mais les Saoudiens exigent de leurs partenaires indisciplinés, notamment l'Iran et le Venezuela, qu'ils respectent complètement leurs engagements. Or l'Iran estime que l'effort devrait avant tout venir de l'Arabie Saoudite qui a pris le relais de l'Irak et augmenté sa production en 1990, après la guerre du Golfe. Quant au Venezuela, qui dépasse allègrement ses quotas de production, il est hors d'état de prendre des engagements pour des raisons politiques.

PRESSE CANADIENNE

Genève — Depuis cinq ans, le Canada est considéré comme le pays offrant la meilleure qualité de vie à ses citoyens. Sa bonne réputation risque toutefois d'être ternie, aujourd'hui et demain, alors que le comité des Nations unies sur l'économie, la culture et les affaires sociales se penchera sur les conditions de vie des Canadiens les moins fortunés ainsi que des autochtones du pays.

«En ce qui me concerne, les gouvernements fédéral et provinciaux sont finalement tenus responsables de toutes les réductions et coupures régressives [des programmes sociaux] de ces cinq dernières années», a déclaré Vince Calderhead, avocat représentant le Comité de la charte sur les ques-

tions de pauvreté, hier, à la veille du commencement à Genève d'audiences d'une durée de deux jours.

Les organismes sociaux comme celui de M. Calderhead espèrent que les gouvernements canadiens se feront rappeler leurs obligations afin qu'ils fassent en sorte que tous les Canadiens profitent de droits essentiels comme ceux de se loger et de travailler.

Ces droits ne sont que quelques-uns parmi ceux prévus par la convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels, dont le Canada est un signataire. En adoptant ce texte, en vigueur depuis 1976, le pays s'engageait à reconnaître à sa population le droit à l'emploi, à former et à se joindre à des syndicats ainsi que le droit à la sécurité sociale, à une qualité de vie normale et à une santé

Qualité de vie

La bonne réputation du Canada risque d'être ternie

physique et mentale la meilleure qui puisse être possible.

Promesses non tenues

Les organismes défavorisés auprès des personnes défavorisées estiment que le pays est loin d'avoir tenu ses promesses. Ils ont ainsi fait pression sur l'ONU afin qu'elle se penche sur la performance du Canada, une fois venu le temps des révisions périodiques prévues par la convention.

Une fois à tous les cinq ans, le Canada est tenu de rédiger un rapport sur les progrès réalisés au pays. Le printemps dernier, il présentait le troisième du genre.

Toutefois, le comité des Nations unies est revenu à la charge avec 81 questions relativement à des «iniquités prioritaires». Il souhaite notamment savoir si le Canada a l'intention

d'inscrire les droits sociaux et économiques à la Loi canadienne des droits de la personne, pourquoi les banques alimentaires ont doublé ces 10 dernières années, et ce que le gouvernement fédéral entend faire des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones. Depuis que la commission a déposé son rapport, en 1996, la plupart de ses recommandations sont demeurées lettre morte.

Il y a trois semaines, le fédéral a répondu aux questions posées par l'ONU. Les critiques ont toutefois estimé que le Canada, par ses réponses évasives, s'était contenté de tourner autour du pot.

À la suite des audiences de cette semaine, le comité de l'ONU fera connaître ses conclusions le 5 décembre.

Rolls Royce menace de s'installer aux États-Unis

Londres (AFP) — Le président du motoriste britannique Rolls-Royce, Sir Ralph Robbins, a suscité l'indignation des syndicats en menaçant de démenager sa compagnie aux États-Unis si la Grande-Bretagne adoptait les directives européennes en matière sociale, a rapporté hier la presse britannique.

Dans un discours prononcé mardi devant la Chambre de commerce britannique à Sydney, le responsable a estimé que les coûts du travail étaient de 30 % supérieurs en Europe continentale par rapport au Royaume-Uni. «Les surcoûts associés aux coûts sociaux

de l'Europe sont la dernière chose que nous voulons», a-t-il déclaré, cité par la presse. «Je ne dis pas cela juste pour Rolls Royce, je le dis pour tous les industriels du Royaume-Uni.»

«Nous démenagerons progressivement nos opérations aux États-Unis si nous nous trouvons désavantagés par cette sorte de coûts», a-t-il menacé, ajoutant néanmoins: «mais je ne crois pas que cela arrive, le gouvernement actuel ne prend pas cette voie.»

Il s'est dit confiant que «le bon sens prévaut» au Royaume-Uni où Rolls Royce emploie 30 000 personnes.

Exxon serait en passe de racheter Mobil

ASSOCIATED PRESS

New York — Exxon a entamé des discussions pour racheter son concurrent Mobil, ce qui pourrait constituer la plus grosse fusion jamais réalisée dans l'industrie, a rapporté le Financial Times dans ses éditions d'aujourd'hui, citant des sources proches des deux compagnies.

Selon le journal, basé à Londres, un accord pourrait être annoncé dès la semaine prochaine entre Exxon, deuxième groupe mondial dans le domaine de l'énergie après Royal Dutch-

Shell, et Mobil, deuxième groupe pétrolier et gazier aux États-Unis — après Exxon — et numéro quatre à l'échelle internationale.

Dans plus de 100 pays

Exxon, un des leaders mondiaux des produits pétrochimiques, est présent dans plus de 100 pays. Mobil s'est concentré sur la production de pétrole et de gaz, et possède ou fait fonctionner 25 raffineries dans le monde. Hier, des rumeurs faisant état d'un accord imminent ont fait grimper de 5 % les actions de Mobil à la Bourse de New York.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

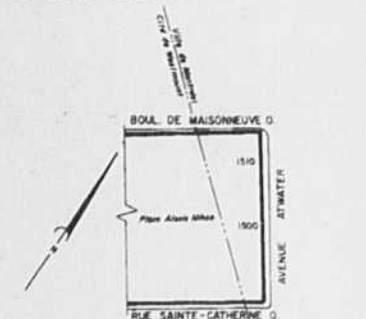
Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Étude d'un programme de développement
Agrandissement de la Place Alexis-Nihon
1500, avenue Atwater

LE GROUPE PETRONE, mandataire du propriétaire, sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour agrandir le bâtiment «Place Alexis-Nihon» situé au 1500, avenue Atwater entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.



Ce projet présente les caractéristiques suivantes:

- construction de verrières au niveau du rez-de-chaussée jusqu'à la limite de propriété et du trottoir, le long de l'avenue Atwater, sous la saillie et la marquise existantes;
- en termes de superficie de plancher, il

s'agit d'un ajout d'environ 135 m² à un bâtiment dont la densité d'occupation du sol atteint déjà un indice de superficie de plancher de 10,76 (ISP).

Ce projet déroge à la réglementation d'urbanisme quant à la densité maximale d'occupation du sol.

Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout intéressé qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 5 janvier 1999, en mentionnant le numéro de référence (S980453001), à l'attention du greffier, bureau R.113A, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1C6.

Un document d'information peut être consulté au Bureau Accès Montréal Ville-Marie 275, rue Notre-Dame Est (872-6395). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.

Montréal, le 26 novembre 1998

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge



APPELS D'OFFRES
ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants :
Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

VEUILLEZ NOTER QU'À COMPTER DE JANVIER 1999, L'INFORMATION SUR LES APPELS D'OFFRES OUVERTS NE SERA DISPONIBLE QUE SUR LE SITE INTERNET.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-05-000603-955. André Arnaud, Partie demanderesse -vs- Louis Royer, Partie défenderesse. Le 8ème jour de décembre 1998 à 10h00, au 423, Marie-Victorin, Tracy, Qc, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Louis Royer, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur à gazon White et acc., plusieurs motoneiges et véhicules tout terrain, plusieurs items de chambre à coucher (lit, lampe etc.), et acc., plusieurs carabines assorties de marque et de calibres différents et acc., plusieurs articles de cuisines et équipements et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gaucher, huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec J4P 2K7, tél. (514) 465-4650

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE DE LA FAMILLE), NO. 500-02-069375-983. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- REGENT LEVESQUE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 09/12/98 à 11:30 au 5575, Baldwin (sous-sol), Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de REGENT LEVESQUE, saisis en cette cause, soit: Auto Volkswagen Golf, système de son & acc., télévision, vidéo, distributeur à eau, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 24 novembre 1998. ALAIN TRUDEL, huissier de Justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5 (450) 491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, NO. GS7-2975-58. REVENU CANADA DOUANE & ACCISE POUR MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- REGENT LEVESQUE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 09/12/98 à 11:30 au 5575, Baldwin (sous-sol), Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de REGENT LEVESQUE, saisis en cette cause, soit: Auto Volkswagen Golf, système de son & acc., télévision, vidéo, distributeur à eau, etc. CONDITIONS:

ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 24 novembre 1998. ALAIN TRUDEL, huissier de Justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5 (450) 491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE DE LA FAMILLE), NO. 500-02-018715-925. Nicole Guibault et Alain Poole, Partie demanderesse -vs- Floriant Avoine, Partie défenderesse. Le 15ème jour de décembre 1998 à 10h00, au 77, Labry, St-Eustache, Qc, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice les biens et effets de:

Florian Avoine, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chevrolet Sprint, 1991, # série 2C1MT162M678613, # plaque 0840CY, blanc et acc., 1 orgue Brattellboro VR VSA brun et acc., 1 télévision Hitachi 15" app. et acc., 1 vidéo VHS Quasar et acc., 1 télévision 12" app. Citizen noir et acc., 1 radio portable Curtis et acc., 1 table de salon en bois avec vitre et acc., 1 bibliothèque en bois à trois sections et acc., 1 abri Tempo 15" app. et acc., 1 ensemble modulaire en mélamine blanc et acc. et plusieurs items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Pierre Folsy huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec J4P 2K7, Tél: (450) 465-4650

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-04-016559-982

COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

ADJOINT SOPHIE FILIATRAULT

PIERRE RACICOT

ORDRE est donné à PIERRE RACICOT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal dit district, salle 217 le 09 décembre 1998 à 9 heures a.m. suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête pour garde d'enfant et pour pension alimentaire, affidavit, avis de présentation, formulaire de fixation et pièces a été remise au greffe à l'intention de PIERRE RACICOT. Lieu: MONTRÉAL Date: 05 novembre 1998 MICHEL MARTIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, Numéro 500-04-016418-981

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE GREFFIER-ADJOINT BARBARA MAYO

Partie demanderesse c. ANDREW JAMES MONETTE, et al

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. Andrew James Monette de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, coin St-Laurent à Montréal, Qc, salle 1.100 dans les

trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de l'action en déchéance de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de M. Andrew James Monette. Lieu: Montréal Date: 02 novembre 1998 RITA CADIEUX

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-22-026178-981

PROCÉDURE ALLEGÉE COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER ADJOINT BANQUE NATIONALE DU CANADA

Partie demanderesse c. CONSTRUCTION GIN-PRO INC. et

ANDRÉ POIRIER

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à CONSTRUCTION GIN-PRO INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1B6, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie d'une déclaration amendée par voie de procédure alléguée, avis à la partie défenderesse et pièce P-1 à P-7 a été remise au greffe à l'intention de CONSTRUCTION GIN-PRO INC.

Lieu: Montréal Date: 24 novembre 1998 RITA CADIEUX

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-04-002489-947

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) BEVERLY ANN BRIDGMAN

Requérante -vs- CLIFFORD SMITH

Intimé PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé, CLIFFORD SMITH, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la Requête pour changement de garde a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Montréal, le 20 novembre 1998 RITA CADIEUX

JUGE (OU GREFFIER) DE LA COUR

Me Sonia Heyeur 194, rue Saint-Paul Ouest Bureau 200 Montréal, (Québec) H2Y 1Z8

Téléphone: (514) 284-5618
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

PRENEZ AVIS que M. Badreddine Chelghoum, domicilié au 6450, 36ième Avenue, app. 4, Montréal (Québec) H1T 2Z5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-François Ferland.

Montréal, ce 6 novembre 1998 LACOSTE LANGEVIN, avocats Procureurs de M. Badreddine Chelghoum

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM Prenez avis que Lorette De Camillo, domiciliée au 2083 rue Régent, à Montréal, Province de Québec, H4A

2P6, présentera au Directeur de l'Etat Civil une demande pour changer son prénom et nom en celui de Laurette De Camillo.

Montréal, le 2 novembre 1998 Lorette De Camillo, demanderesse

DEMANDE DE DISSOLUTION (Article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie/corporation SECRETARIAT DES GENES D'AFFAIRES ayant son siège social au 1188, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H3A 3G2 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose

au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Prenez avis que Erza Alexander HALPERN domiciliée au 14 Daga, Dollard des Ormeaux, Québec H9B 2L9 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Richard Eric Halpern.

Montréal, le 18 novembre 1998

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement sur la conversion
des immeubles en copropriété
divise (C-11)

Dérogation à l'interdiction de
convertir

Conformément au règlement ci-dessus, le Conseil de la Ville de Montréal, à son assemblée fixée au 25 janvier 1999, a l'hôtel de ville, étudiera les demandes de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divise, relative aux immeubles suivants:

- 4918-4920, avenue Melrose
- 1849-1851, rue Amherst
- 1853-1855, rue Amherst
- 1581, avenue Docteur-Penfield, app.201-202; 1583 avenue Docteur-Penfield, app. 101-102 et 1585, avenue Docteur-Penfield, app. 203-301-302-401-402-403-404
- 4640-4642-4644, rue Parthenais
- 5200-5200A-5200B-5202-5204-5206-5208, rue Notre-Dame ouest et 5206-5258-5260-5262-5264-5266, chemin de la Côte-St-Paul
- 5631-5633, rue Plantagenet
- 3620-3622-3622A, avenue Prud'homme
- 4614-4616-4618-4620-4622-4624, avenue Papineau
- 4889-4891-4893, rue de Grand-Pré
- 5054-5056, rue de Lanaudière
- 5429-5431, Place Grovehill
- 5427-5429, avenue Brodeur
- 3206-3208-3210-3212-3214-3216-3218-3220-3222-3224-3226-3228-3230-3232-3234-3236, rue Hochelaga
- 723-725-727, avenue Greene

- 5062-5064-5066, rue Fabre
- 6746-6748-6750, rue Saint-Denis
- 7215-7217, boulevard Gouin est
- 4407-4409-4411, rue Chapleau
- 4601-4603-4605-4605A, rue St-Dominique
- 1479-1481-1483, rue de Chambly
- 271-273-275-277-279-281-283A-283B, rue Roy Est
- 1816-1818, rue Saint-André
- 1227-1229-1231, rue Cartier
- 4129-4131-4135-4137, rue Coloniale
- 4880-4882-4884, rue Saint-Denis
- 5312-5314-5316, avenue Decelles
- 6971-6973-6975, rue Boyer

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir, en complétant et en signant le formulaire fourni par la ville à cet effet. Ces commentaires doivent être reçus au Service du greffe, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal H2Y 1C6, au plus tard le lundi 7 décembre 1998. Le formulaire est disponible dans les bureaux Accès Montréal.

Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'habitation : 872-5597 ou 872-9471.

Montréal, le 26 novembre 1998

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

Pour un **HORAIRE TÉLÉVISION**
et un **AGENDA CULTUREL** complet,
ne manquez surtout pas notre **NOUVEAU**

Télé
choix
& AGENDA CULTUREL

Tous les samedis dans
LE DEVOIR

EXIGEZ-LE

ABONNEMENTS: (514) 985-3355 • 1 800 463-7559 • Par télécopieur: (514) 985-3390

• LE DEVOIR •

LE MONDE

EXTRÊME-ORIENT

Le premier ministre turc démissionne

Le gouvernement de Mesut Yilmaz venait d'être destitué par le Parlement pour «liens occultes avec la mafia»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ankara — Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, destitué par le Parlement, a remis hier soir sa démission au président Suleyman Demirel qui lui a demandé d'expédier les affaires courantes en attendant la formation d'un nouveau gouvernement.

Le gouvernement de coalition tripartite minoritaire de M. Yilmaz avait été destitué quelques heures auparavant par le parlement, qui a adopté des motions de censure de l'opposition pour «liens occultes avec la mafia» par 314 voix, sur 528 participants.

Les motions de censure avaient été déposées par le Parti de la juste Voie (DYP, droite) de Tansu Ciller, le Parti islamiste de la Vertu (Fazilet) et le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate).

M. Demirel, qui doit désigner le responsable chargé de former le prochain gouvernement, devait également recevoir mercredi soir Recai Kutan, chef du Fazilet.

Traditionnellement, le président consulte en premier le chef de la première formation en nombre de sièges au parlement pour la formation d'un nouveau cabinet.

Le gouvernement de M. Yilmaz, 51 ans, au pouvoir depuis juin 1997, était voué à la destitution depuis que le CHP lui avait retiré son soutien, après qu'un homme d'affaires eut accusé le premier ministre, le 10 novembre, d'avoir fermé les yeux sur ses liens avec la mafia lors de l'achat d'une banque d'Etat.

Si aucune coalition viable ne peut être mise en place dans les 45 jours, le président peut nommer un gouvernement intérimaire chargé de diriger le pays jusqu'aux élections générales.

Des élections législatives anticipées sont en principe prévues en avril prochain, le Parlement ayant accepté de les avancer par rapport à la date normale, fin 2000.

M. Yilmaz a été accusé par l'homme d'affaires Korkmaz Yigit d'avoir fermé les yeux sur ses relations avec un chef mafieux emprisonné en France, Alaatin Katici, lors de son rachat d'une banque d'Etat, la Turk Ticaret Bankasi (TTB).

La privatisation de la TTB avait été gelée à la mi-octobre et M. Yigit a été emprisonné.

M. Yilmaz avait rejeté ces accusations et dénoncé un «complot» pour l'empêcher de lutter efficacement contre la mafia, refusant de démissionner.

EN BREF

Ouverture d'un procès du sang contaminé à Genève

Genève (AP) — Six ans après la première plainte en Suisse, le procès du sang contaminé s'est ouvert hier devant la Cour correctionnelle de Genève. Les défenseurs du professeur Alfred Haessig, ex-directeur du Laboratoire central de la Croix-Rouge, ont vainement contesté la compétence du tribunal. Le Laboratoire central assurait plus de 80 % des besoins des hémodiphiles en produits coagulants. Le professeur Haessig est accusé d'en avoir poursuivi la fabrication jusqu'en novembre 1985 et la livraison jusqu'en mai 1986, alors que le risque de contamination par le virus du sida était connu depuis début 1983. L'accusé, âgé de 77 ans, doit répondre de mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui et de lésions corporelles graves. Le professeur Haessig est le seul à avoir été renvoyé en justice dans cette affaire. Il conteste toutes les charges et ses avocats plaident l'acquiescement. Trente-cinq témoins sont prévus et le procès devrait durer une dizaine de jours. Quatre des huit plaignants sont aujourd'hui décédés. L'audience s'est ouverte en présence de leurs proches et de deux hémodiphiles contaminés. Les deux hémodiphiles ont confirmé qu'ils n'avaient à l'époque jamais été avertis ou mis en garde du danger que représentaient les produits coagulants livrés par le Laboratoire central.

Élections tests en Inde

New Delhi (AP) — Plus de 80 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes mercredi en Inde pour renouveler les Parlements de quatre des 26 Etats du pays. Ces élections constituent un test pour les nationalistes hindous du BJP, qui dirigent le pays depuis le mois de mars, mais aussi pour le Congrès, principal parti d'opposition. Le scrutin concerne l'Etat de New Delhi (nord), qui abrite la capitale fédérale, le Rajasthan (ouest), le Madhya Pradesh (centre) et le Mizoram (nord-est). Le dépouillement ne commencera pas avant samedi et les résultats définitifs ne devraient pas être connus avant dimanche. Mais, selon des sondages à la sortie des urnes, dans l'Etat de New Delhi et au Rajasthan, le Parti du Congrès dirigé par Sonia Gandhi, veuve de l'ancien Premier ministre assassiné Rajiv Gandhi, battrait le BJP au pouvoir dans ces deux Etats. En revanche, le Congrès serait battu par le BJP dans le Madhya Pradesh et serait devancé par des partis régionaux dans le petit Etat du Mizoram.

Levée prochaine de l'embargo contre le bœuf britannique

Bruxelles (AFP) — L'embargo mondial contre les exportations de bœuf britannique va être levé, sans doute au printemps prochain après d'ultimes inspections dans les abattoirs du Royaume-Uni, selon une décision adoptée hier par la Commission européenne. Le principe de la levée de l'embargo, décrété en mars 1996 pour cause de maladie de la vache folle (ESB), est acquis avec cette décision de la Commission qui marque un terme à un long cheminement de procédure engagé il y a un an par Londres. Selon la décision de la Commission, il faut encore effectuer des inspections au Royaume-Uni, destinées à contrôler si le bœuf britannique destiné à l'export est une viande saine, sans aucun risque d'être contaminée par l'ESB. En fonction des résultats de ces missions assurées par des vétérinaires européens, la date d'entrée en vigueur de l'embargo va être fixée, sans doute en mars ou avril prochain, selon des sources européennes. La Commission autorise la reprise des exportations de viande de bœuf déossée provenant d'animaux âgés de six à 30 mois au moment de leur abattage et nés après le 1^{er} juillet 1996. C'est à partir de cette date que les farines animales, considérées comme le vecteur de transmission de l'ESB, ont été interdites dans l'alimentation des bovins en Europe.

Deux géants se rencontrent

Jiang Zemin entame la première visite d'un président chinois au Japon

Des manifestants de l'extrême-droite japonaise ont sillonné les rues de Tokyo pour protester contre la demande chinoise d'excuses du Japon pour les exactions commises en Chine par l'armée impériale japonaise entre 1937 et 1945. Ce sujet est très sensible dans l'archipel. D'autres activistes devaient manifester contre les violations des droits de l'homme en Chine.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Le président chinois Jiang Zemin a entamé hier une visite «historique» de six jours au Japon placée sous le signe d'une difficile réconciliation entre les deux géants de l'Asie, cinquante trois ans après la fin de l'invasion japonaise de la Chine.

Le président chinois a déclaré à sa descente d'avion que dans le but de faire fructifier la coopération sino-japonaise, «il est d'une grande importance de passer en revue l'histoire» entre les deux pays.

La Chine et le Japon entretiennent traditionnellement des relations tumultueuses. Les diplomates des deux pays ont travaillé d'arrache-pied depuis des mois pour la préparation de cette visite hautement symbolique du souhait des deux voisins d'établir enfin des relations de confiance.

Avant même son arrivée, un convoi de dix-sept autobus de l'extrême droite équipés de haut-parleurs a sillonné les rues de Tokyo pour protester contre la demande chinoise d'excuses du Japon pour les exactions commises en Chine par l'armée impériale japonaise entre 1937 et 1945.

Une centaine d'activistes japonais devaient manifester dans la soirée dans les



SUSUMU TAKAHASHI REUTERS

Jiang a rencontré d'anciens premiers ministres japonais, dont Ryutaro Hashimoto.

rues de Tokyo contre les violations des droits de l'homme en Chine. Les autorités japonaises ont déployé quelque 10 000 policiers dans la capitale pour assurer la sécurité de M. Jiang, qui est accompagné de son vice-premier ministre Qian Qichen.

Hier soir, M. Jiang et sa femme Wang Yeping étaient les hôtes du premier ministre japonais Keizo Obuchi et sa femme pour un dîner informel.

La partie officielle de sa visite commencera aujourd'hui avec un petit-déjeuner en compagnie de plusieurs anciens premiers

ministres japonais puis par une rencontre avec les hommes politiques japonais qui ont contribué à la normalisation des relations entre la Chine et le Japon en 1972.

Peu après une cérémonie officielle de bienvenue, le président Jiang sera reçu en audience par l'empereur du Japon Akihito.

Le moment fort de la visite sera la signature par le chef de l'Etat chinois et le chef du gouvernement japonais d'une déclaration conjointe dans laquelle les deux pays proclameront leur volonté de coopérer dans de nombreux domaines tels que la lutte contre

«Pitonner» dans la jungle

Les Guaranis du Brésil entrent dans l'ère de l'informatique

CLAIRE DE OLIVEIRA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Rio de Janeiro — «Ayu ryrurivé» («boîte pour stocker le langage») est l'expression que les Indiens Guaranis ont choisie pour traduire le mot ordinateur lors de l'inauguration mardi de la première école d'informatique chez des Indiens du Brésil.

Suely Poty, 16 ans, semble à l'aise face à l'un des deux ordinateurs branché sur un générateur, en l'absence d'énergie électrique dans la réserve Sapukaï située à Bracui, à 180 kilomètres au sud de Rio de Janeiro.

«J'aime surtout dessiner», déclare Suely en faisant sur l'écran le plan du village qui compte 400 Indiens sur 2106 hectares de forêt, la plus importante concentration de Guaranis du sud-est du Brésil.

A l'initiative de Rodrigo Baggio, 29 ans, responsable de l'ONG Comité de Démocratisation de l'informatique (CDD), Suely et cinq autres Guaranis ont suivi des cours d'informatique depuis un mois afin de préserver leur culture. La réserve possède quatre ordinateurs, mais deux seulement peuvent fonctionner simultanément.

Dans l'école inaugurée baptisée Araondo Pity Voa («Pour aider la mémoire»), Suely et les autres seront chargés de transmettre les notions de base aux autres Indiens. En priorité, les fonctionnaires du poste de santé pourront informatiser les fiches des patients.

Le CDI a reçu l'appui de la Fondation nationale de l'Indien (Funai — organe officiel) et du Conseil missionnaire indigène (Cimi), lié à l'Eglise.

Cette ONG, qui existe depuis un peu plus de trois ans et bénéficie de dons d'ordinateurs, a déjà installé 47 écoles dans des favelas et communautés pauvres de Rio.

Les premiers Guaranis à avoir été formés par Baggio sont les professeurs de l'école primaire de Sapukaï. Ces professeurs de l'école fréquentée par 120 Indiens pourront aussi élaborer des textes sur l'histoire des Guaranis qui résistent depuis 500 ans aux «Blancs».

«L'informatique va nous aider à mieux nous organiser, à améliorer nos projets agricoles et faire du matériel pour que les enfants apprennent mieux», affirme Algemi Poty, 36 ans, directeur de l'école primaire.

«Cela nous aidera, oui. Mais ma question est: est-ce que ces machines vont s'abîmer? Et si oui, où allons-nous les réparer?», s'inquiète le chef des Guaranis, Joao da Silva, 85 ans, vêtu élégamment d'une chemise à manches longues, d'un pantalon gris, et arborant un collier guarani.

«Ces machines ne risquent pas de détruire notre culture qui est très bien préservée», ajoute le cacique.

«La télévision est déjà arrivée à Sapukaï, mais le cacique contrôle les programmes. Ils regardent surtout le football, jamais les feuilletons [télévisés]. De toute façon ils ne parlent pas suffisamment le portugais pour suivre», explique Eunice Pereira da Silva, porte-parole du Cimi.

Installés à cinq kilomètres de la route Rio-Santos, les Guaranis sont peu inquiétés par les Blancs, car leurs terres, entre mer et montagne, sont acides.

Des trois à cinq millions d'Indiens en 1500, au moment de la découverte du Brésil, il n'en reste aujourd'hui que 330 000.

ISRAËL

Vers un gouvernement d'union nationale?

Nétanyahou invite David Levy à rallier sa coalition

ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Afin de sauver sa coalition gouvernementale, le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a conclu hier un accord provisoire avec son ancien ministre des Affaires étrangères David Levy, a annoncé la radio israélienne.

M. Nétanyahou a proposé à son ancien ministre le portefeuille des Finances ou celui des Infrastructures. Dans le cadre de cet accord politique, le Geshet, parti de M. Levy, constituera une liste commune avec le Likoud pour les prochaines élections. L'ancien ministre des Affaires étrangères prendra la deuxième place de cette liste.

Selon la radio israélienne, le Geshet est favorable à un retour dans la coalition gouvernementale, mais n'a pas encore pris de décision sur une éventuelle fusion avec le parti du premier ministre. Deux des cinq députés du parti de David Levy n'ont pas participé à la réunion de négociation, qui s'est prolongée pendant toute la nuit de mardi à hier.

Les durs du gouvernement Nétanyahou menacent de quitter la coalition,



REUTERS

Anciens (et prochains?) collègues

tion, mettant en péril sa majorité à la Knesset. Opposés à toute concession aux Palestiniens, ils critiquent les termes de l'accord de Wye Plantation.

Un éventuel retour de David Levy, qui avait démissionné en janvier pour protester contre le blocage du proces-

sus de paix, ne serait pas suffisant pour assurer la survie politique du gouvernement Nétanyahou. Les observateurs pariaient hier sur l'ouverture de négociations avec le principal parti d'opposition, le parti travailliste, afin de former un gouvernement d'union nationale.

Opération de charme

Kabila essaie d'amadouer des Européens sceptiques

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — Le président congolais Laurent-Désiré Kabila a tenté d'amadouer hier à Bruxelles, sans succès, des dirigeants européens et belges sceptiques, en promettant une prochaine démocratisation à Kinshasa.

Mais l'Europe attend aussi un arrêt des combats en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), et a refusé une reprise de la coopération économique.

Dès son arrivée hier soir à Bruxelles, deuxième étape d'une tournée européenne qui le conduira demain et samedi à Paris pour le sommet France-Afrique, le président de la RDC a lancé une opération de charme, en promettant d'autoriser dans deux mois les activités des partis politiques.

«Le peuple doit décider de ceux qui doivent le diriger. Nous avons dit que c'est mieux de libéraliser les activités des partis politiques et cela se fera, selon la loi, dans les deux mois», a déclaré M. Kabila.

L'interdiction des partis politiques en RDC, décidée par M. Kabila peu après son arrivée au pouvoir en mai 1997, avait été mal perçue par les capitales occidentales et avait contribué à l'isolement diplomatique du successeur de Mobutu Sese Seko.

Le premier voyage en Europe du président congolais qui, avant Bruxelles, s'était rendu en Italie, vise justement à rompre cet isolement, pour obtenir à la fois des soutiens dans la guerre qu'il mène contre la rébellion, et une reprise de la coopération économique européenne dans l'ex-Zaïre.

Pour la deuxième revendication, c'est «non», a sèchement déclaré hier soir Joao Pinheiro, le Commissaire européen chargé des relations avec l'Afrique, à la suite de l'entretien d'une heure qu'il a eu avec le président congolais. «La RDC est engagée dans un programme de réformes importantes, qui sont des pas dans la voie de la démocratisation», s'est borné à déclarer M. Pinheiro, qui a confié à M. Kabila l'importance qu'il accorde à la tenue rapide d'élections libres en RDC.

Ni l'Europe, ni la Belgique, n'ont il est vrai voulu donner à la «visite de travail» de M. Kabila un caractère officiel. «Nous ne déroulons pas le tapis rouge» pour M. Kabila, a-t-on fait savoir au ministère belge des Affaires étrangères. «Nous recevons M. Kabila à sa demande», a indiqué de son côté la porte-parole de M. Pinheiro.

La Commission européenne estime que la reprise d'une coopération complète avec Kinshasa «dépend de deux conditions, un cessez-le-feu en RDC et un dialogue politique au niveau national entre tous les partis congolais», a ajouté celle-ci. Depuis 1992, la coopération de l'UE avec Kinshasa est minimale, et ne concerne que la sécurité alimentaire et l'aide d'urgence.

Or, M. Kabila campe sur sa position: il ne signera pas de cessez-le-feu tant que le Rwanda et l'Ouganda, qui soutiennent depuis le 2 août la rébellion congolaise qui menace son pouvoir, n'auront pas retiré leurs troupes du territoire de la RDC. «Le peuple congolais est agressé par des forces étrangères, le Rwanda et l'Ouganda, avec 30 000 soldats. Il n'y a pas de rébellion, c'est un ramassis d'individus pour couvrir l'action des agresseurs de notre pays», a indiqué M. Kabila.

Le président congolais demandera donc au XX^e sommet France-Afrique, vendredi et samedi à Paris, la condamnation du Rwanda et de l'Ouganda. «Il faut demander aux occupants de quitter la pays. Nous allons le demander à la conférence franco-africaine», a-t-il déclaré.

Le président congolais, qui encore ni toute violation des droits de l'homme dans son pays, sera reçu ce matin par le Roi des Belges Albert II, puis participera à une réunion de travail avec le premier ministre Jean-Luc Dehaene.

SOS Mitch
Cliquez et aidez
http://sos-mitch.dev.org

LES PETITES ANNONCES

MOTS CROISÉS

Jean Marc Fournier
Dénégement Masson
Tél.: 862-7144/725-9826
Email: Max@toolexpert.com

Télécopieur: 985-3360
POUR INFORMATION : 985-3333

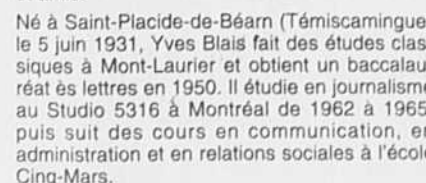
Montréal le 25 novembre 1998 à l'âge de 59 ans, est décédée Claude Montpetit. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pascale (Serge Clément), Marc (Marie-France Lamoureux), Patrice (Lyne Gagnon) ainsi que leur père Guy Fortier, ses petits-enfants: Karine et Héloïse, sa soeur Francine, son frère Michel et son très cher compagnon Andrew Teri. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire Urgel Bourgie, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal.

Les funérailles auront lieu le samedi 28 novembre à 10h en l'Eglise St-Joseph de Mont-Royal, 100 av. Thornton, ville Mont-Royal et de la au cimetière Notre-Dame des Neiges. Des palliats de soins donnés à l'Hôpital St-Mary de Montréal ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Heures des visites: Vendredi de 14 à 17h et de 19 à 21h.

Complexe funéraire Fortin
Incinération C. I. F.
Téléphone : (514) 386-9771
Télécopieur : (450) 585-4012

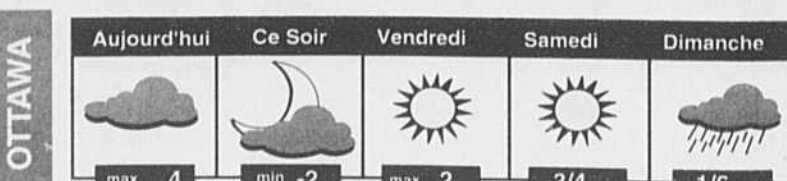
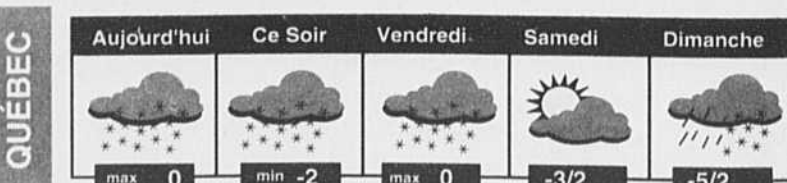
Merci de votre attention.



ier 1986 et vice
e l'agriculture,

LE DEVOIR LES PETITES ANNONCES
9 8 5 - 3 3 2 2

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 4	min -1	max 4	-2/5	-1/6



Météo-Conseil

1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source



LE DEVOIR

LES SPORTS

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi

Boston 4 Tampa Bay 1
St. Louis 4 Nashville 0
Phoenix 3 Chicago 2

Hier

Rangers à Buffalo
Pittsburgh à Washington
San Jose en Caroline
Vancouver à Toronto
Philadelphie à Islanders
Boston en Floride
Anaheim à Detroit
Calgary à Nashville
New Jersey à Dallas
Colorado à Edmonton

Ce soir

Islanders à Ottawa, 19h30.
New Jersey à Phoenix, 21h.

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Toronto	21	11	8	2	63	61	24
Ottawa	18	9	6	3	55	46	21
Boston	20	8	7	5	54	42	21
Buffalo	16	8	4	4	45	29	20
Montréal	19	7	10	2	45	55	16

Section Atlantique

New Jersey	18	11	6	1	44	42	23
Pittsburgh	18	9	5	4	53	45	22
Philadelphie	19	9	6	4	50	39	22
Islanders	20	9	11	0	53	55	18
Rangers	19	5	8	6	46	51	16

Section Sud-Est

Caroline	21	8	10	3	53	55	19
Floride	18	6	7	5	42	51	16
Washington	18	6	9	3	42	50	15
Tampa Bay	20	6	12	2	44	75	14

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

St. Louis	18	8	5	5	51	41	21
Detroit	18	10	8	0	57	46	20
Nashville	19	7	11	1	45	59	15
Chicago	21	5	13	3	41	75	13

Section Nord-Ouest

Edmonton	19	10	8	1	60	50	21
Vancouver	20	9	10	1	62	53	19
Colorado	19	8	9	2	51	56	18
Calgary	20	7	11	2	53	59	16

Section Pacifique

Phoenix	16	12	2	2	46	24	26
Dallas	17	11	3	3	47	34	25
Anaheim	19	8	7	4	46	42	20
Los Angeles	21	6	12	3	49	59	15
San Jose	18	4	9	5	43	46	13

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Coupe Grey

Dimanche

Calgary 26, Hamilton 24

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE AMÉRICAINNE

Section Est

	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Buffalo	7	4	0	.636	247	217
Miami	7	4	0	.636	201	158
Jets	7	4	0	.636	267	178
N.-Angleterre	6	5	0	.545	237	215
Indianapolis	2	9	0	.182	177	298

Section Centrale

Jacksonville	8	3	0	.727	277	230
Pittsburgh	7	4	0	.636	208	199
Tennessee	6	5	0	.545	242	217
Baltimore	4	7	0	.364	167	216
Cincinnati	2	9	0	.182	180	287

Section Ouest

Denver	11	0	0	1.000	370	190
Oakland	7	4	0	.636	190	215
San Diego	5	6	0	.455	165	216
Seattle	5	6	0	.455	235	192
Kansas City	4	7	0	.364	204	235

CONFÉRENCE NATIONALE

Section Est

Dallas	8	3	0	.727	289	171
Arizona	6	5	0	.545	227	274
Giants	4	7	0	.364	189	226
Philadelphie	2	9	0	.182	92	253
Washington	2	9	0	.182	211	318

Section Centrale

Minnesota	10	1	0	.909	348	184
Green Bay	7	4	0	.636	290	224
Detroit	4	7	0	.364	225	247
Tampa Bay	4	7	0	.364	192	233
Chicago	3	8	0	.273	180	244

Section Ouest

Atlanta	9	2	0	.818	304	208
San Francisco	8	3	0	.727	323	237
N.-Orléans	5	6	0	.455	206	235
St. Louis	3	8	0	.273	197	264
Caroline	2	9	0	.182	215	274

Dimanche

Arizona 45 Washington 42
Atlanta 20 Chicago 13
Detroit 28 Tampa Bay 25
Minnesota 28 Green Bay 14
Buffalo 34 Indianapolis 11
Pittsburgh 30 Jacksonville 15
Giants 20 Philadelphie 0
Dallas 30 Seattle 22
Jets 24 Tennessee 3
Caroline 24 St. Louis 20
Baltimore 20 Cincinnati 13
Denver 40 Oakland 14
San Diego 38 Kansas City 37
San Francisco 31 N.-Orléans 20
Denver 30 Kansas City 7

Lundi

Nouvelle-Angleterre 26 Miami 23

Aujourd'hui

Pittsburgh à Detroit, 12h35.
Jacksonville à Dallas, 16h05.
Le dimanche 29 novembre
Arizona à Kansas City, 13h01.
Atlanta à St. Louis, 13h01.
Caroline à Jets, 13h01.
Indianapolis à Baltimore, 13h01.
Jacksonville à Cincinnati, 13h01.
Tampa Bay à Chicago, 13h01.
Tennessee à Seattle, 16h05.
Buffalo en Nouvelle-Angleterre, 16h05.
N.-Orléans à Miami, 16h15.
Philadelphie à Green Bay, 16h15.
Washington à Oakland, 16h15.
Denver à San Diego, 20h20.
Le lundi 30 novembre
Giants à San Francisco, 20h20.

Le Canadien se prépare pour son match de demain à Boston

Les p'tits nouveaux font l'unanimité

Eric Weinrich et Jeff Hackett se sont jusqu'ici attiré des louanges

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Eric Weinrich et Jeff Hackett se sont rapidement fait de nouveaux amis avec le Canadien.

Du défenseur, on apprécie ses capacités à contribuer aussi bien à l'attaque qu'à la défense. A propos de Hackett, on parle d'un gardien expérimenté, habile avec la rondelle, qui communique bien avec ses défenseurs et qui inspire confiance.

Bon dans les deux sens

«Il semble un gars d'équipe», com-

mence par dire Patrice Brisebois, qui fait la paire avec Weinrich. «A son âge [32 ans le 19 décembre], il cherche encore à s'améliorer et remet ses décisions en question en revenant au banc. Je le trouve très, très bon. Si on nous fait confiance contre les meilleurs tris adverses, c'est qu'on est capable de faire le job. On n'a pas accordé de but à nos deux dernières parties.»

Brisebois a lui aussi remarqué que les premières passes de Weinrich sont généralement sur la palette: «Il a une bonne vision du jeu», dit-il.

«Il est bon pour notre conférence (de

l'Est] parce qu'il bouge bien la rondelle et joue bien défensivement. C'est ce qu'il nous faut», estime l'attaquant Benoît Brunet.

Igor Ulanov relève d'abord les qualités offensives de son nouveau coéquipier, mais précise lui aussi qu'il est efficace des deux côtés de la patinoire: «Il a déjà deux points [en trois matchs], c'est significatif. Il peut aider le jeu de puissance.»

Craig Rivet, maintenant: «Il contrôle vraiment bien la rondelle. Il joue dans la deuxième unité en avantage numérique et est solide défensivement. C'est une excellente acqui-

sition. Son expérience est utile aux jeunes comme moi.»

Stéphane Quintal, un autre défenseur, souligne la «mobilité» d'un gars qui «joue bien la rondelle» tout en faisant le travail défensif.

Habile avec la rondelle

«Je l'aime bien», dira Brisebois de Hackett. «C'est un gardien de but dans sa bulle quand il se prépare pour les matchs. Il parle beaucoup et joue bien la rondelle. Il fait de belles passes et place bien la rondelle.»

Brunet: «Il est très bon. C'est un gardien d'expérience, qui était sous-estimé.

Il a été parmi les 10 meilleurs de la ligue depuis deux ans, et ce n'est pas parce que Réjean Houle l'a dit, c'est une réalité.»

Ulanov: «Il démontre beaucoup d'expérience et parle beaucoup, ce qui nous aide grandement.»

Rivet: «C'est un grand gardien. Il a été très bon jusqu'ici et il va être encore meilleur. C'est un gars très tranquille, qui travaille très fort aux entraînements.»

Quintal: «Ce que j'ai remarqué, c'est qu'il est vite pour se relever. Il est très rapide et il parle beaucoup aux défenseurs.»

TENNIS



L'Américain Pete Sampras en pleine action, hier, à Hanovre.

Sampras en pleine forme

Agassi abandonne; Rusedski le remplace

Hanovre (AFP) — L'Américain André Agassi a encore joué un mauvais tour aux Masters hier en abandonnant par la faute d'une blessure au dos contre l'Espagnol Alex Corretja et en signifiant clairement qu'il pourrait à nouveau mettre un terme prématuré à son séjour à Hanovre.

Les organisateurs se savaient par bonheur couverts par l'assurance Sampras. Grâce à sa victoire 6-3, 6-3 contre l'Espagnol Carlos Moya, Pete Sampras est déjà qualifié pour les demi-finales de cette épreuve qui partage 3,5 millions de dollars entre les huit meilleurs du moment.

Agassi a quant à lui renoncé alors qu'il était mené 7-5, 3-6, 1-2. Les organisateurs, qui avaient annoncé le retour du «Kid de Las Vegas» comme la grande attraction des Masters, pouvaient se faire du souci: il devait annoncer dans la soirée qu'il renonçait à jouer ses deux prochains matchs.

Il devrait être habitué: Agassi s'était retiré à cause d'une blessure en 1996 et n'avait pas fait le déplacement pour la même raison en 1995, alors qu'il était qualifié.

La mine abattue, ses grimaces de douleurs et ses propos même ne devaient pas inciter les organisateurs à l'optimisme. «C'est bien qu'il y ait un remplaçant», a déclaré l'Américain. Au bout d'une heure et 33 minutes d'une furieuse et spectaculaire empoignade, Agassi s'était adressé à l'arbitre au changement de côté avant d'aller serrer la main de son adversaire.

Le Britannique Greg Rusedski, remplaçant en titre, est

donc prêt. Les organisateurs ne seraient pourtant pas au bout de leurs inquiétudes. Le Chilien Marcelo Rios, souffrant du dos lui aussi, n'avait pas exclu hier de déclarer forfait.

L'annonce inopinée d'une conférence de presse de Rios juste après celle d'Agassi réveillait le souvenir des défections en série en 1997. On se disait alors que l'affaire était entendue: Sampras serait bien le seul joueur ayant jamais fini six années consécutives en tête du classement puisque seul Rios était à même de l'en empêcher.

De conférence de presse, il n'y eut en fait qu'un faux-semblant. Pour ajouter à la confusion, Rios s'exprimait devant une poignée de journalistes hispanophones pour leur dire, selon les interlocuteurs, qu'il était sûr d'entrer sur le court le lendemain ou qu'il attendait un dernier entraînement pour savoir.

Pendant ce temps, Sampras jouait. Et bien. 65 minutes lui avaient suffi la veille pour balayer le Russe Evgueni Kafelnikov. Il lui en fallait trois de moins pour prendre sa revanche sur Moya, qui l'avait battu lors de son premier match un an plus tôt. Cela n'avait pas empêché Sampras de remporter la compétition pour la quatrième fois. Le record de six années de suprématie est de plus en plus proche.

Enfin, dans le dernier match du jour, Kafelnikov a infligé sa deuxième défaite à Kucera, en trois sets, 6-7 (3/7), 6-3, 6-2. Son match contre Moya sera décisif pour la deuxième place qualificative du groupe rouge.

EN BREF

NBA: nouvel échec

(AFP) — Les propriétaires de la NBA ont annoncé mercredi qu'ils annuleraient sine die une séance de négociations prévue avec les joueurs concernant le lock-out, repoussant à nouveau les chances d'un démarrage de la saison de basket-ball, alors que des progrès avaient été réalisés ce week-end. Le document de travail servant de base à une levée du lock-out imposé par les propriétaires depuis le 1^{er} juillet a été rejeté hier par le syndicat des joueurs, après l'échec d'une discussion sur un système de cautionnement des revenus. Le conflit tourne autour de la répartition entre joueurs et propriétaires d'équipes des quelque deux milliards de dollars annuels drainés par le basketball professionnel nord-américain. Les propriétaires souhaitent limiter la masse salariale et faire tomber à 48 % de cette manne la part des joueurs, qui avait atteint un pourcentage record de 57 % la saison dernière. Cet nouvel échec laisse peu de temps pour mettre en place une saison de 50 matchs, minimum cohérent requis

Cox accuse

(AP) — Le second Bryan Cox, des Jets de New York, a réagi rageusement à l'amende de 10 000 \$ que la NFL lui a imposée hier pour cause de rudesse dans un match contre les Oilers du Tennessee. Cox, qui a déjà dû déboursier quelque 150 000 \$ en amendes en huit saisons dans la NFL, a été pénalisé pour des coups portés contre Steve McNair et Eddie George.

Les Twins rejettent une offre de 110 millions

(AP) — Les Twins du Minnesota ont rejeté l'offre d'achat de 110 millions de Clark Griffith, le fils de l'ancien propriétaire de l'équipe de la Ligue américaine de baseball. Le président des Twins, Jerry Bell, a indiqué que l'offre n'était pas suffisante. Selon certaines sources, le propriétaire actuel de l'équipe, Carl Pohlad, exigerait près de 140 millions.

Jackson rejoint l'Impact

(PC) — L'Impact de Montréal a annoncé la mise sous contrat d'Evertton Jackson, un milieu de terrain qui aura 24 ans demain. L'athlète de 5 pieds 8 pouces et 155 livres a évolué avec le club de soccer de Lachine dans la Ligue de soccer élite du Québec l'été dernier. Au cours des deux derniers hivers, il a aussi joué au sein de la Coupe du Monde Bell, ligue intérieure gérée par le Sportsplus de Laval où se retrouvent les meilleurs joueurs amateurs au Québec.

Contrat de deux ans pour Perez

(AP) — Le receveur Eddie Perez, des Braves d'Atlanta, qui a conservé une moyenne de .336 cette saison, a signé un contrat de deux ans qui lui rapportera 1,2 million. Perez, 30 ans, a touché 225 000 \$ en 1998 et il était admissible à l'arbitrage salarial.

DONS

URGENCE HONDURAS - NICARAGUA

1-87 PAUVRETÉ (1-877-288-7383)

OU

LE CARDINAL LÉGER ET SES ŒUVRES

130, AVENUE DE L'ÉPÉE

OUTREMONT (QUÉBEC) H2V 3T2

LE CARDINAL LÉGER ET SES ŒUVRES SOLICITE DES DONS
POUR ACHEMINER DE L'AIDE D'URGENCE AUX SURVIVANTS
DE L'OURAGAN MITCH ET PRÉPARER LA RECONSTRUCTION
AVEC SES PARTENAIRES LOCAUX.

• CULTURE •

THÉÂTRE

Le CJM veut la vente des œuvres volées aux juifs

New York (AFP) — Le Congrès juif mondial (CJM) souhaite la vente aux enchères des plus de 2000 objets d'art considérés comme volés aux juifs par les nazis et conservés dans les musées français, a indiqué un responsable du CJM à New York.

La demande doit être formellement faite la semaine prochaine à Washington lors de la Conférence sur l'Holocauste organisée par les États-Unis, et Ronald Lauder, président de la Commission pour la restitution de l'art (ARC) créée par le CJM, doit effectuer prochainement une tournée des pays européens concernés.

«Nous voulons la libération des derniers prisonniers de guerre», a commenté ce responsable, requérant l'anonymat. «Le pays concerné en premier lieu est la France, puisqu'elle a recensé de longue date 2058 œuvres d'art volées conservées dans ses musées», a-t-on ajouté de même source. Mais M. Lauder, p.d.g. du groupe de cosmétiques qui porte son nom, se rendra dans d'autres capitales européennes, dont La Haye.

Le CJM veut ainsi prendre exemple sur la vente Mauerbach, du nom du couvent autrichien où des milliers d'œuvres saisies par les nazis ont été entreposées durant plus de 50 ans.

La vente de ces œuvres, qui s'est finalement déroulée fin octobre 1996 à Vienne, organisée par la maison d'enchères Christie's, avait réalisé 14,57 millions de dollars. L'essentiel des profits est revenu aux organisations de survivants de l'Holocauste, 12 % allant à des organisations non juives.

Le CJM s'est dit particulièrement choqué de ce que la France ait prêté certaines des œuvres volées «comme si elles lui appartenaient», a-t-on indiqué de même source.

La Rue Saint-Rustique à Montmartre, d'Utrillo, a ainsi été prêtée à Israël en 1953-54, Tête de femme, de Picasso, a fait le voyage de Berlin en 1977 et de Tokyo en 1996, et Fleur de Coquillage de Max Ernst a été exposé au Metropolitan Museum of Art (Met) de New York en 1968.

Après la guerre, les Alliés ont rendu à la France 61 000 objets d'art issus de collections privées et publiques qui avaient été pillées par les nazis pendant l'occupation allemande. Environ 45 000 œuvres ont été rendues à leurs propriétaires.



René Lussier et Nathalie Derome

Un feu pour vivre ici

LES 4 RONDS SONT ALLUMÉS

CHANSONS PARODISIAQUES

Spectacle multidisciplinaire écrit par Nathalie Derome. Avec les musiciens René Lussier et Guillaume Dostaler. Son: Pierre Olivier. Eclairages: Benoit Fauteux. Un spectacle des Productions Nathalie Derome présenté à La Petite Licorne jusqu'au 28 novembre 1998.

SOLANGE LÈVESQUE

«Je suis un poète sans papier, écrit-elle, ma page blanche est souvent sombre, c'est la scène. Depuis maintenant 15 ans, je fabrique des rêves ambulants, en trois dimensions, sans prétention.» Depuis 1983, en effet, elle n'a cessé de lutter, de s'opposer, de résister, de déranger, de crier et d'écrire, en mots, en gestes, en musique, en images, utilisant «des procédés d'écriture rappelant ceux utilisés par les poètes: condensation, ellipse, métaphore, jeu de rythmes, architecture sonore et visuelle». Le mainstream, ce n'est pas son affaire.

Cette fois, Nathalie Derome entre en scène vêtue d'un habit de neige d'une pièce jaune moutarde à brandebourgs et boutons dorés. Un informel bonnet de fausse fourrure vaguement brune et des mitaines complètent sa tenue. Quand elle sera «réchauffée», comme elle dit, elle retirera ce costume qui en recouvre un autre, tout aussi inattendu.

Au fil de ses 15 années de scène et d'autant de spectacles et de performances hors normes, cette artiste inclassable a conservé une fraîcheur intacte. On n'en sent pas moins dans ses textes une blessure, qui ressemble bien à la blessure du Québec et qu'elle qualifie, dans un monologue, d'incessant va-et-vient entre la résignation et l'indignation. Sa maîtrise de l'espace scénique, l'assurance et l'autorité qu'elle a acquises lui permettent maintenant d'être écoutée et entendue dans tous ses états. Le public qui ne la lâche pas et qui connaît ses chansons par cœur. Entre elle et lui, l'électricité passe, la communication est allumée. Formidablement soutenue par les musiques et ambiances sonores de René Lussier

et de Guillaume Dostaler, elle sait ménager des silences au bon moment, usant des gestes avec économie, s'adressant à chaque spectateur. En fait, elle possède une voix magnifique qu'elle traîne parfois volontairement dans les «craquias» (une performance de 1993 s'intitulait Champs de craquias) pour mieux exprimer son mal de vivre et l'ironie mordante qui lui tient lieu de bouée.

Tantôt soprano lyrique, tantôt crieuse des rues ou chanteuse réaliste, cultivant les dissonances et les contrastes, jonglant avec les accents et les mots, elle se donne entièrement, humour et tristesse confondus, nous invitant à explorer en sa compagnie un univers où l'on parle la langue familière de la poésie. «J'ai mis longtemps, dit-elle, à comprendre la vie.» Car la poésie qui est le ressort de son spectacle, s'impose pour elle comme voie de compréhension. La poésie et l'amour, qui attisent la conscience. «J'ai du regret, j'ai du chagrin», chante-t-elle sur tous les tons pour terminer la soirée. Il n'en faut pas plus pour se réchauffer l'âme en ces soirs sombres et froids de novembre. Jusqu'à samedi seulement, hélas!

Le Baiser public
L'œuvre de Rodin est exposée dans les jardins des Tuileries à Paris

Paris (AP) — Le Baiser, monumental bronze d'Auguste Rodin, passé aux mains des nazis durant la guerre et conservé pendant 18 ans à l'abri des regards, a pris ses quartiers hier dans les jardins des Tuileries, à Paris, aux côtés de 11 autres sculptures modernes.

L'exposition permanente, patronnée par le ministère de la Culture, sera inaugurée le 9 décembre par Lionel Jospin. Elle s'enrichira de huit œuvres supplémentaires avant la fin de l'année prochaine, totalisant ainsi 20 sculptures.

Fondu probablement en 1934 sous la direction du musée Rodin, Le Baiser, représentation célèbre d'un couple enlacé, a connu un parcours chaotique. En 1942, ce bronze de près de 400 kilos et de 1,81 mètre de haut est vendu à un officier allemand, mais est retrouvé à la fin de la guerre par les Services de récupération artistique, qui dépendaient du ministère de l'Éducation nationale.

De 1946 à 1949, il séjourne au musée du Louvre. Il est ensuite transféré au musée Rodin, puis en 1980 dans les jardins privés de l'Hôtel Matignon — résidence officielle du premier ministre —, où il trône pendant 18 ans loin du regard public.

Son installation dans les jardins des Tuileries pourrait aider à lever le mystère sur ses origines. Le Baiser est en effet l'une des 2000 œuvres reprises aux nazis qui restent en déshérence, et dont la liste avait été rendue publique l'an dernier.

Lionel Jospin «pense qu'en l'exposant aux Tuileries, il y a de meilleures chances que le propriétaire ou ses héritiers l'identifient», souligne le sculpteur français Alain Kiril, à l'origine du projet d'exposition dans les jardins des Tuileries.

«Nous avons fait une enquête et n'avons rien trouvé.

On ne connaît pas l'histoire de l'œuvre», explique Olivier Kaepelin, de la délégation aux arts plastiques du ministère de la Culture. «Si quel qu'un se présente, ce que l'on espère fortement, il y aura vérification.»

Parmi les autres œuvres exposées depuis hier dans les jardins des Tuileries figurent Eve, L'Ombre et La Méditation également signées Rodin, Le Bal costumé de Jean Dubuffet, ou encore Grande Femme II d'Alberto Giacometti.

L'installation des sculptures n'est pas du goût de tout le monde. «Je trouve que l'État aurait dû mettre tout cet argent au service des artistes vivants», déclare ainsi Anne Pinget, conservatrice au Musée d'Orsay, plus connue comme étant la mère de Mazarine, la fille longtemps cachée de François Mitterrand.

«Le projet de Kiril est une campagne publicitaire sans risque, et sans intérêt, qui bénéficie à des artistes connus qui n'en ont pas besoin», poursuit-elle. «Demandez aux Parisiens ce qu'ils veulent, et ils vous diront: plus de gazon, pas de musée de sculptures.»



Le Baiser

ARCHIVES LE DEVOIR

CHASSEURS D'IDÉES
CE SOIR 21 H
OÙ SONT PASSÉS LES SUBVERSIFS ?
VENEZ VOIR AILLEURS !
Télé-Québec

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 2 4 3 Les Maîtres des sorbilles / 0340 (16:55)														
TVA	4 5 6 Claire Lamarche / Patrick Norman (16:00)														
TOC	15 17 24 Les Aventures de Shirley Holmes														
TOC	30 46 Le Simpson														
RDJ															
TV5															
D															
V															
MP															
MX															
CF															
TF															
RDS															
CBC															
CTV															
ABC															
CBS															
NBC															
PBS															

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LA FIN DU MONDE EST À 7 HEURES

Mario Dumont tentera de se distinguer.

TQS, 18h et 22h

POLITIQUEMENT DIRECT

Émission de 90 minutes avec une centaine de jeunes discutant des élections, Monon's Serge qui livre trois chansons ironiques et de courtes entrevues des chefs.

MusiquePlus, 19h

LE TOUR DES MONDES

Cola le conquérant, un super-documentaire en trois parties (suite la semaine prochaine) sur la conquête du monde par Coke.

Télé-Québec, 20h

CHASSEURS D'IDÉES

Autour du thème de la dissidence des invités, comme l'auteur Pierre Gauvreau, le comédien Raymond Cloutier et un enseignant qui conteste la CEQ.

Télé-Québec, 21h

L'ÉCUEY

Parmi les invités, Claude Blanchard et Jean Leloup.

Radio-Canada, 21h

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

• CULTURE •

À QUÉBEC

Le Périscope fait peau neuve

VINCENT DESAUTELS
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À QUÉBEC

Québec — Même si le montage financier n'est pas encore terminé, le théâtre Périscope annonce le début de ses travaux d'agrandissement et de rénovation pour le 20 avril 1999. Les dirigeants du théâtre de la rue Crémazie ont par ailleurs lancé une campagne de financement auprès du grand public, comme ils s'y étaient engagés, en offrant de désigner des fauteuils par le nom des donateurs.

Un budget de plus d'un million cinq cent mille dollars est prévu pour mener à bien les travaux d'agrandissement et de rénovation. De ce montant, 920 000 \$ proviennent déjà du ministère de la Culture et 100 000 \$ de l'entente conjointe entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture. Le reste du budget dépend d'une demande faite auprès du ministère du Patrimoine canadien au montant de 400 000 \$ et d'un autre 100 000 \$ que le théâtre s'est engagé à aller chercher auprès du public et de commanditaires privés. «Ce budget est encore mouvant», affirme Marie-Ginette Guay, présidente du théâtre Périscope, mais nous avons décidé d'agir en annonçant une date de début des travaux même si le montage financier n'est pas terminé. La saison actuelle du Périscope avait d'ailleurs été écourtée d'une pièce en prévision d'un début des travaux au printemps 1999. Selon sa présidente, le théâtre Périscope devrait être en mesure de présenter une saison complète dès l'an prochain. Au pire, les travaux se prolongeront jus-

qu'au début octobre 1999 et retarderont d'autant la saison 1999-2000.

Quiconque fréquente la salle du Périscope est au fait de l'inconfort grandissant qui y prévaut: sièges inadéquats, espace restreint, aération déficiente sont au nombre des irritants que l'administration du théâtre avait résolu d'éliminer. L'annonce d'une subvention pour la rénovation des lieux par le ministère de la Culture, il y a quelques années, avait relancé ce projet et les travaux auraient dû débiter dès l'été dernier. Tout a cependant été reporté d'un an parce que le montage financier était loin d'être complété et qu'en plus «il fallait réévaluer toute la situation avec les utilisateurs du théâtre», d'indiquer Marie-Ginette Guay.

La subvention annoncée ne couvrirait en effet que les rénovations essentielles, ce que la présidente du théâtre appelle «une mise aux normes de l'édifice», dont le système électrique et le système de chauffage accusent une vétusté désolante. Le projet prévu pour le printemps prochain comprendra, après concertation des différents partenaires, un volet d'agrandissement. Seront touchés, en priorité, l'agrandissement de l'espace d'accueil de l'édifice, de la salle de répétition, qui aura désormais la même superficie que la scène, et la transformation de la salle. Grands, fauteuils et équipements divers seront changés en vue d'améliorer le confort des spectateurs.

Ces derniers sont d'ailleurs appelés à participer au financement en «achetant» un fauteuil: pour quelques centaines de dollars, il sera possible de voir son nom gravé sur l'un des 200 sièges de la salle rénovée.

Le prix cinéma de l'OCS change de nom

LE DEVOIR

L'Office des communications sociales (OCS) a annoncé hier que son prix cinéma, décerné annuellement, portera désormais le nom de prix Robert-Claude Bérubé.

Décédé en 1991, Robert-Claude Bérubé fut l'un des piliers de l'OCS. Il a donné les notes (de 1- chef d'œuvre à 7- minable) aux films diffusés au petit écran pendant 30 ans. Il aura visionné quelque 25 000 films dans sa vie.

Le prix cinéma de l'OCS est attribué depuis 1992 à un long métrage canadien sorti en salle au cours de l'année précédente et traitant des valeurs d'accueil, de générosité, de tolérance et d'entraide. Cette année, le prix a été accordé à Atom Egoyan pour *The Sweet Hereafter*. Les Pierre Hébert (*La Plante humaine*), Richard Lavoie (*Rang 5*), Robert Morin (*Windigo*), Tahani Rached (*Médecins de cœur*), Paul Tana (*La Sarrasine*) et Sophie Bissonnette (*Des lumières dans la grande noirceur*) furent lauréats au cours des dernières années.

L'Office des communications sociales a par ailleurs annoncé hier la création d'une nouvelle division, communications et société, qui sera chargée de la plupart des activités de l'organisme à but non lucratif: colloques, tables rondes, remises de prix, conférences, interventions dans les médias, site Internet, mémoires et publications.

L'Office des communications sociales est peu connu du public, mais son travail est apprécié par des centaines de milliers de cinéphiles depuis près d'un quart de siècle. C'est en effet l'OCS qui attribue aux films les fameuses cotes artistiques de 1 à 7 retrouvées dans la plupart des téléhoraires au Québec. L'OCS compile annuellement des statistiques fort révélatrices sur les films présentés à la télé. Encore en février dernier, l'organisme soulignait que les films diffusés à la télé québécoise étaient américains six fois dix. Télé-Métropole et Télévision Quatre Saisons arrivaient en tête au chapitre de la diffusion de films américains.

C'est la division Médiafilm qui poursuivra le travail d'évaluation des films, tandis que la division communication et société s'occupera des autres activités de l'OCS.

L'Office a vu le jour en 1975 et son mandat est resté pratiquement inchangé depuis: se consacrer à «la

promotion de la qualité et des valeurs éthiques et spirituelles dans les médias». L'Office des communications sociales est né de la transformation d'un office de l'épiscopat canadien. La moitié de ses revenus proviennent des activités de Médiafilm, la division chargée de l'évaluation des films. La Conférence des évêques catholiques du Canada finance l'OCS à la hauteur de 11 %.

SYLVAIN CORMIER

Il fallait avoir la caméra à rallonge dans le champ de vision — celle qui est rattachée au bout d'une sorte de bras canadien recyclé de la NASA — pour savoir qu'on était en plein enregistrement d'émission de télévision. C'était mon cas. Pourtant, allez savoir pourquoi, j'oubliais mardi soir au Spectrum la présence de l'équipe de production Sogestalt 2001, qui diffusera *Le Show du Refuge* dans le cadre des *Beaux Dimanches* le 6 décembre. En fait, je sais pourquoi: c'est parce que Dan Bigras donne chaque année un vrai *show*. Ce qui n'est pas peu dire: après huit ans, même le mieux intentionné de spectacles-bénéfice devrait s'émousser. Normal. On a fait le tour des invités, les médias s'intéressent à autre chose, le Refuge n'est plus la cause du mois. Il faut croire que le lien qui unit Bigras au Refuge des jeunes de Montréal, centre d'accueil et de référence pour les jeunes hommes en difficulté, est véritablement un pacte à vie, et qu'un tel contrat de sang ne tolère aucun relâchement. La colère dans le ton de son laïus d'intro en témoignait: «Une partie de la société cache la misère [...] comme si on n'avait plus le droit d'être malheureux.»

Les droits, Bigras se les arrogait tous en cette soirée à son image et à sa ressemblance. Le droit à l'émotion exacerbée, le droit de réinviter sa gang, le droit de rester au piano pendant presque tout le spectacle. Bigras ne peut se passer de Luce Dufault? Elle était là. Bigras aime le gospel? Il avait réquisitionné la chorale Umajo. Bigras a besoin de chanter et de jouer du blues? Mardi, il baignait dedans. Bigras est un fan des Fabuleux Éléphants, l'improbable mais réjouissant groupe des Jeff Smallwood, Patrick Norman, Bourbon Gautier et William Dunker? Il leur a offert un *showcase* de deux chansons (dont la craquante *Watch My Hair*). Le parti pris du Show du Refuge manière Bigras, c'est d'abord ça: la pleine liberté de faire le bien en se faisant du bien.

Cela donnait un long solo accordé à Jim Zeller (curieux mélange du *Summertime* de Gershwin et d'un pot-pourri de Mozart), histoire de montrer à tous ceux qui ne vont pas dans les clubs (moi, par exemple) qu'il est bel et bien, comme disait Bigras, «le meilleur harmoniste au monde». Cela donnait la rarissime participation

SPECTACLES

Pour l'amour de Bigras

Pas de relâchement au huitième Show du Refuge



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plume Latraverse a participé au spectacle qui a permis de recueillir plus de 100 000 \$.

de Plume Latraverse, qui était sûrement la parce que Bigras a trouvé les bons arguments. Plume, puissamment appuyé par le groupe maison et Bigras, a chanté la seule chanson possible en la circonstance: *Les Pauvres*. Cela donnait Vigneault partageant l'immortelle *Pendant que...* avec Bigras, l'ancienne choriste Isabelle Boulay échangeant les couplets de *L'Héroïne* de cette histoire avec Bigras, Nette sursurant un blues calorifique couchée sur le piano de Bigras, Eric Lapointe livrant un fort match d'éraillés avec Bigras, la chorale Umajo soulevant la salle sur des accords plaqués par Bigras, Patrick Huard en Tiger (son personnage de paumé rock'n'roll) interviewé par... Bigras. Pour l'amour de Bigras, ils en faisaient tous un peu plus.

Cela donnait aussi, forcément, quelques dérapages. Sylvain Cossette, le Bruno Pelletier du pauvre, sem-

blait carrément hors d'ordre avec sa rengaine de palmarès. Marjo, mutée en chanteuse de blues, swing et bop, flottait au-dessus de son propos, hors d'atteinte malgré les efforts du compagnon guitariste Jean Millaire, Zeller et Bigras. Engluée dans les synthèses d'Alain Sauvageau, Luce Dufault n'a pu rendre la poignante beauté de *Tous les mots*. Et Bigras, tapochant des tambours en chantant seul *Le Déserteur* de Boris Vian, a montré que la liberté comporte également le risque de la démesure.

N'empêche qu'au total des plus et des moins, la soirée était largement gagnante. Non seulement l'objectif financier a-t-il été atteint (plus de 100 000 \$ récoltés), mais Bigras a encore une fois remporté son pari: Le Show du Refuge demeure la référence du genre, peut-être le seul spectacle-bénéfice aussi valable que sa cause.

EN BREF

La La La..., c'est Exaucé

Les billets pour *Exaucé*, la nouvelle création du chorégraphe Edouard Lock et sa compagnie La La La Human Steps seront mis en vente samedi prochain, le 28 novembre, à midi. Les représentations auront lieu cet hiver, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, du 4 au 7, puis du 11 au 13 février 1999. *Exaucé* a été créée en première mondiale, à Tokyo, en octobre dernier. La tournée mondiale va conduire la troupe montréalaise dans plus de 60 villes du monde, au cours des deux prochaines années. Les billets pour les représentations de Montréal sont en vente au guichet de la Place des Arts et sur le réseau Admission (790-1245).

Bran Van de retour

Bran Van 3000, récent récipiendaire d'un Félix, donnera une série de concerts au Québec et en Ontario, ces prochains jours. De retour d'une tournée de trois semaines en Europe, le collectif se produira à Sherbrooke, le 3 décembre; à Montréal, le 4; à Québec, le 7; à Ottawa, le 10; et enfin à Trois-Rivières, le lendemain.

Des Stones presque complets

Plusieurs des concerts que les Rolling Stones donneront en Amérique du Nord, début 1999, affichent déjà complet, le groupe ayant vendu pour 50 millions \$ US de billets dès leur mise en vente, en fin de semaine dernière, selon le site Internet It's Only Rock'n'Roll (<http://www.arena.no/stones>). Les tickets pour le spectacle du 26 mars au United Center de Chicago ont notamment trouvé preneurs en 30 minutes, tandis que ceux du concert prévu au Fleet Center de Boston, quatre jours plus tôt, s'envolaient en deux heures.

Un Copernic volé

(AFP) — Un livre de Nicolas Copernic, «vraiment remarquable» la première édition en latin de son traité *De revolutionibus orbium coelestium* imprimé en 1543 à Nuremberg, a été volé mardi à Cracovie. Le livre, dont il n'existe que 12 exemplaires, a été emporté de la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Académie polonaise des sciences.

LA CHORALE DE L'ACCUEIL BONNEAU



LES PLUS GRANDES CHANSONS

Vous les avez aidés à rebâtir leur toit, aidez-les à reconstruire leur vie... En commandant dès à présent cet album reprenant toutes les plus belles chansons de la Chorale de l'accueil Bonneau.

BON DE COMMANDE

OUI, je désire commander _____ exemplaire(s) du disque et/ou de la cassette de la Chorale de l'Accueil Bonneau, au prix exceptionnel de 16\$ (taxes incluses) pour le disque et 11\$ (taxes incluses) pour la cassette.

Nom et prénom _____

Rue _____ Appt _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Je désire recevoir mon/mes album(s) à mon domicile et accepte de régler les frais d'envoi.

Disque(s) X 16\$ = _____	Frais de port	Veuillez libeller votre chèque ou mandat postal à l'ordre de COPPELLA OLIV MUSIQUE 4216, RUE SAINT-HUBERT MONTRÉAL QC H3J 2W7 courriel: oliv@proxima.net
Cassette(s) X 11\$ = _____	1 ex.: 1,95 \$	
+ Frais de port	2 ex.: 2,55 \$	
= Montant total	3 ex.: 2,55 \$	
	4 ex.: 2,55 \$	
	5 ex.: 4,00 \$	

Pour plus d'exemplaires, nous consulter.

Exposition



Jusqu'au 30 novembre

au BELGO, STUDIO 330
372, rue St-Catherine O.

Tous les jours
de 13h à 17h

Té.: (514) 938-0731

LA FONDATION DU DEVOIR

Félix Leclerc

La Fondation du Devoir vous invite à vous procurer, à prix d'ami, l'œuvre littéraire de Félix Leclerc.

Édition de luxe de l'œuvre littéraire de Félix Leclerc

Prix spécial pour le temps des Fêtes : 170 \$ taxes et livraison postale incluses.

Prix régulier : 275 \$ plus taxes

Une partie du produit de la vente de ce coffret de luxe ira à la Fondation du Devoir et servira à la création de bourses d'études à l'intention des étudiants de l'ordre collégial du Québec qui participeront au Grand Concours annuel de journalisme *Le Devoir*.

On peut se procurer ce coffret de luxe de quatre tomes, non disponible en librairie, en communiquant à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

La Fondation du Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9
Téléphone : (514) 985-3431
Télécurier : (514) 985-3310

HENRI RIVARD

1-877-584-2609



2000 pages réparties en quatre tomes



Impression sur papier québécois haut de gamme, écologique et sans acide. Reliure superbe, pleine toile moirée, signet, durure, incrustations et médaillons collés. Présentation spectaculaire sous coffret-fenêtre de 17 po X 22 po.

Quelques mois avant son décès, Félix Leclerc avait revu et corrigé lui-même son œuvre littéraire dans le but de la regrouper à sa façon et de la faire publier de manière exceptionnelle. Il nous a malheureusement quittés avant d'avoir pu nous offrir personnellement ce beau cadeau. L'éditeur québécois Henri Rivard a exaucé le vœu de Félix en regroupant, dans les quatre plus beaux livres d'art jamais publiés ensemble au Québec, ce que notre grand poète voulait que l'on retienne de ses écrits qui ont marqué et séduit plus d'une génération. Une édition unique qui fera désormais partie du patrimoine familial pour ceux qui la posséderont.

Hommages illustrés par des reproductions pleines couleurs de tableaux de 51 peintres québécois renommés : de Dumas à Iacurto, en passant par Cosgrove et Ladouceur, etc.

Témoignages d'amour écrits par 60 personnalités québécoises et françaises : Aznavour, Devos, Plamondon, Maurice Richard, Vigneault, etc.

RÉCITAL D'ORGUE

Georges Bessonnet (France)
organiste

Chapelle des FF. Maristes,
14, Bord-de-l'Eau,
Iberville
(autoroute 10, sortie St-Jean)

Dimanche,
29 novembre à 20 h 00

Entrée libre



Partagez l'univers d'un rêveur...
un double CD,
un fabliau musical,
une suite symphonique,
un concours,
un site web...
www.claude-leveillee.com

LE DEVOIR

CULTURE

Du côté de Szechuan
les livres de cuisine à la
librairie Gallimard
3700 boul. St-Laurent, tél. : 499-2012

ARTS VISUELS

Artistes et élections

Le flux de paroles édifiantes, comme à chaque élection, par son éloquence, donne de grands frissons. C'est vrai, c'est vérifié. Alors, parlons donc d'autre chose. Mais restons en politique, si vous le voulez bien. Devant la tiédeur des instances gouvernementales à faire valoir certains droits des artistes en arts visuels, en ce moment de campagne électorale, le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) sonne la charge.

Bernard Lamarche

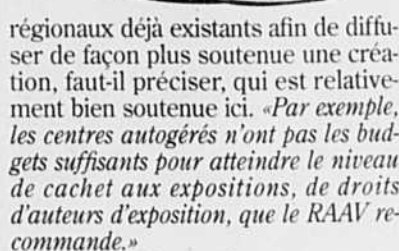
En date du 20 novembre dernier, le RAAV faisait une adresse au gouvernement, concernant la situation critique que connaissent les artistes en arts visuels au Québec. En général, les recommandations en six points visent à augmenter la «responsabilité sociale» du gouvernement face aux artistes en arts visuels, le renforcement des lois existantes pour faire respecter leur statut professionnel, et à venir à bout des tares qui minent la gestion du patrimoine visuel. Au bout du compte, ces revendications visent à améliorer les conditions matérielles dans lesquelles les artistes évoluent. Il en va comme enjeu pour le RAAV d'accomplir sa principale mission de «trouver les moyens d'améliorer substantiellement le statut socioéconomique des artistes, une responsabilité urgente et lourde si l'on garde à l'esprit les constats révélateurs des enquêtes sur le revenu moyen des artistes». Ces requêtes sont à considérer dans le contexte actuel, qui démontre que le revenu annuel moyen des artistes en arts visuels se situe, selon Statistique Canada, aux alentours de 9000 \$.

Pour Jean-Michel Sivry, directeur général du RAAV: «Le rapport constitue une synthèse des points de revendication officiels, qui concernent le gouvernement du Québec. Certains d'entre eux, la plupart, ont été exprimés soit au cours de nos actions ponctuelles ou de fond, soit au cours de mémoires qui ont été présentés dans le passé, par exemple dans deux mémoires spécifiques, l'un en septembre 1996 devant la commission sur les finances publiques, et un deuxième il y a deux mois sur les finances des municipalités. Certaines de ces recommandations proviennent de débats qui ont eu lieu dans la communauté ou à l'intérieur du RAAV.»

Le statut professionnel

Ces recommandations concernent le respect de la loi sur le statut professionnel des artistes, afin que les dispositions sur les droits d'auteurs soient mieux connues et observées par les diffuseurs, dont les sociétés d'Etat et tous les organismes gouvernementaux. A cet égard, le RAAV dénonce la «pléthore d'exceptions qui privilégient les usagers au détriment des créateurs». Le regroupement des artistes exhorte le gouvernement à adopter une politique des arts visuels visant «l'amélioration du statut socioéconomique des artistes», «un soutien accru à la création et au rayonnement de l'art contemporain» et «des mesures favorisant le développement des publics dans toutes les régions». «Au niveau du soutien à la création, précise Sivry, les incitatifs ne sont peut-être pas aussi bien répartis, une répartition autant régionale qu'esthétique s'entend, que le souhaiteraient les artistes que nous représentons.»

Parmi les points que soulève le rapport, un accent tout particulier est mis sur l'utilisation des équipements



régionaux déjà existants afin de diffuser de façon plus soutenue une création, faut-il préciser, qui est relativement bien soutenue ici. «Par exemple, les centres autogérés n'ont pas les budgets suffisants pour atteindre le niveau de cachet aux expositions, de droits d'auteurs d'exposition, que le RAAV recommande.»

Le RAAV demande au gouvernement une hausse budgétaire récurrente de quatre millions pour consacrer un fonds supplémentaire de rattrapage, afin de bonifier certains secteurs et d'en créer d'autres, par exemple dans le domaine de l'édition d'art, ce qui implique une aide aux historiens de l'art dans leurs recherches sur l'art québécois. Une somme fixée «à partir des chiffres dont le CA dispose, en fonction de ce qui est dépensé maintenant et à partir de ce que ces montants permettent de faire».

Un pacte fiscal renouvelé

Parmi les considérations sur les revenus accordés aux artistes, le RAAV s'est aussi penché sur la fiscalité et les avantages sociaux adaptés aux besoins des artistes. On demande que le prochain pacte fiscal participe à la santé financière des artistes, en «prévoyant des modalités d'application plus humaines du statut fiscal des artistes», en «permettant aux artistes de bénéficier des régimes d'avantages sociaux» au même titre que les salariés, en «abolissant la taxe de vente provinciale sur les œuvres d'art et en adoptant d'autres allègements fiscaux pour contrer la stagnation du marché de l'art».

Les derniers arguments du RAAV concernent la politique municipale, préconisant un engagement à la cause des arts, entre autres, précise encore Sivry, par «une aide à l'accession à la propriété selon des mécanismes et des modèles déjà éprouvés, notamment à Québec en 1990-91» tels qu'étudiés dans le rapport Boisvert-Mizguchi, un rapport déposé à la Ville en 1997, et «resté lettre morte, qui favorisait un programme d'accession à la propriété, étude financée conjointement par le Service de la culture de Montréal et le ministère de la Culture». La politique internationale n'est pas en reste: le rapport aspire à ce que les artistes québécois jouissent d'une meilleure visibilité à l'étranger, d'un meilleur accès aux grandes manifestations internationales, dont les Biennales, et d'une participation accrue dans les réseaux de résidences d'artistes, dans les colloques internationaux, etc.

Reste à évaluer la faisabilité de ces revendications. Et ça, messieurs, dames, ça peut prendre tout un bail, un mandat, et de nouvelles élections.

Nomination à la GBQ

Yvon-André Lacroix est nommé directeur général de la bibliothéconomie de la nouvelle institution du Quartier latin

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

La présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec a choisi celui qui tiendra les rênes de son institution en la personne de Yvon-André Lacroix, actuel directeur de la référence de la Bibliothèque nationale et futur directeur général de la bibliothéconomie de la GBQ.

Yvon-André Lacroix termine son séjour à la Bibliothèque nationale du Québec et entreprendra son nouveau mandat le 18 janvier prochain, a appris *Le Devoir*.

Pour voir à la gestion de cette GBQ qui constitue une fusion, à Montréal, des bibliothèques nationale et municipale, Lise Bissonnette a donc choisi une personne qui incarne

elle-même cette entité bicéphale. M. Lacroix, bibliothécaire d'expérience, est en effet à la Bibliothèque nationale du Québec depuis six ans, où il dirige le service de la référence et voit à tout ce qui a trait à l'accessibilité des documents au public. Mais il a auparavant été directeur de la Bibliothèque municipale de Brossard, 16 années durant.

«Je connais donc à la fois le pendant municipal et le pendant national, a expliqué Yvon-André Lacroix hier, visiblement très heureux de cette nomination. À Brossard, nous avons littéralement monté le projet de bibliothèque de A à Z, en faisant au fil des ans une des bibliothèques précurseurs dans certains

domaines, comme les technologies.»

A la direction de la bibliothéconomie de la GBQ, dont l'ouverture est prévue pour 2001, M. Lacroix devra voir aux divers aspects reliés aux activités de la bibliothèque, et donc à tout ce qui concerne son organisation et sa gestion. Il veillera non seulement à la planification de la construction du bâtiment, mais aussi à la tenue du catalogue de l'institution, aux acquisitions et à tout le volet des nouvelles technologies et de l'accessibilité des documents par la voie d'Internet.

«Un des défis sera de penser le tout en fonction non seulement des besoins de l'ensemble des Québécois mais aussi

de ceux des Montréalais», explique M. Lacroix. Avec le plan de construction à titre de «priorité», le futur directeur espère aussi pouvoir corriger le tir en ce qui a trait à la collection de la Bibliothèque municipale de Montréal, une bibliothèque jugée très pauvre par rapport à l'ampleur de la ville qu'elle dessert.

«Il faudra évidemment élargir les collections, et aussi les rendre plus accessibles à tout le monde.»

De concert avec la p.d.g., Mme Bissonnette, Yvon-André Lacroix constituera l'équipe de son service une fois en poste, soucieux de fermer ses dossiers au service de la référence d'abord. Précédemment à son séjour à la BNQ et à la bibliothèque municipale de Brossard, M. Lacroix a aussi travaillé deux ans à Télé-Québec à titre de chercheur.

Québec remet ses prix d'excellence

Louise Beaudoin voudrait davantage de candidatures féminines

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Qu'ont en commun Gilles Pelletier, André Langevin, Fernand Daoust, Georges Dufaux, Ashok K. Vijh, Vincent Lemieux, Jean McEwen, Jean-Claude Dupont, Samuel O. Freedman et Theodore L. Sourkes?

L'excellence en leur domaine respectif, qu'il soit culturel ou scientifique, et une carrière exceptionnelle, que le gouvernement québécois honore en leur remettant cette année les prix du Québec.

Écart de conduite par rapport à la tradition des années passées, le dévoilement des lauréats des prix du Québec se faisait en conférence de presse, hier, plutôt que par l'entremise du petit écran, et à l'occasion d'une cérémonie télévisée de remise des prix.

Les prix du Québec existent depuis 1977, même si leur origine date du début des années 20, quand Athanase David, alors secrétaire de la province de Québec, lança les Concours littéraires et scientifiques pour «soutenir le travail d'écrivains et de chercheurs chevronnés».

Plus de 70 ans plus tard, certains principes demeurent: une contribution exceptionnelle dans les domaines de la science (quatre prix) et de la culture (six prix) est consacrée et honorée, inscrite en modèle pour les générations futures, par la remise des prix du Québec, qu'on accompagne d'une bourse de 30 000 \$ pour chacun des lauréats.

Pour un apport important à la littérature, et sous la forme du prix Athanase-David, l'écrivain André Langevin, absent de la scène publique depuis la moitié des années 70, est honoré aujourd'hui, une révérence que plusieurs auraient souhaité lui tirer depuis longtemps. Le prix Paul-Émile Borduas, pour une contribution particulière dans le secteur des arts visuels, est remis cette année au

peintre Jean McEwen, incarnation parfaite du mariage de la science et des arts puisqu'il double sa carrière de peintre à une autre de pharmacien.

Le comédien Gilles Pelletier reçoit quant à lui le prix Denise-Pelletier pour une carrière flamboyante dans le secteur des arts de la scène, tant sur les planches qu'au petit écran. Belle ironie du sort, le prix qu'on lui remet porte le nom de sa sœur, qui l'a en quelque sorte doucement poussé à la vie de comédien.

En cinéma, le prix Albert-Tessier revient au cinéaste Georges Dufaux, l'un des pionniers du documentaire québécois et canadien, et maître du cinéma direct. Dans le domaine du patrimoine, le prix Gérard-Morisset est décerné à Jean-Claude Dupont, professeur d'ethnologie du Québec et de l'Amérique française à l'Université Laval. Le syndicaliste Fernand Daoust reçoit le prix Georges-Émile-Lapalme, distinction suprême pour la contribution à la qualité et au rayonnement de la langue française.

Pour récompenser la science, le prix Armand-Frappier est remis à Samuel O. Freedman pour le développement de la recherche et la promotion de la science et de la technologie. Le nom du docteur Freedman est notamment associé à la découverte de l'antigène carcino-embryonnaire, outil universel de diagnostic du cancer du colon.

Theodore Sourkes, professeur au département de psychiatrie, biochimie, pharmacologie et de thérapeutique de l'Université McGill, reçoit le prix Wilder-Penfield pour souligner son apport au secteur des sciences biomédicales. Ashok K. Vijh est lauréat du prix Marie-Victorin pour son implication dans le domaine des sciences pures et appliquées. M. Vijh est maître de recherche à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec et est reconnu comme l'un des plus grands électrochimistes actuels.

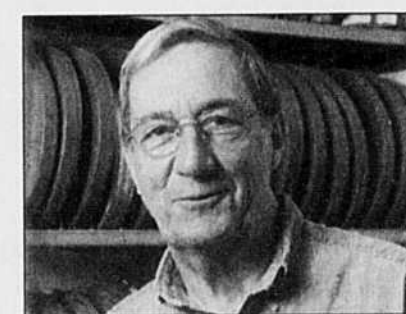
Enfin, le professeur Vincent Le-

mieux, de l'Université Laval, reçoit le prix Léon-Gérin. Dans le domaine des sciences humaines, on lui reconnaît une contribution particulière à la science politique, par l'entremise d'une trentaine d'ouvrages et de 300 articles.

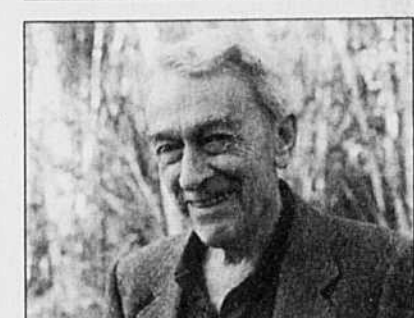
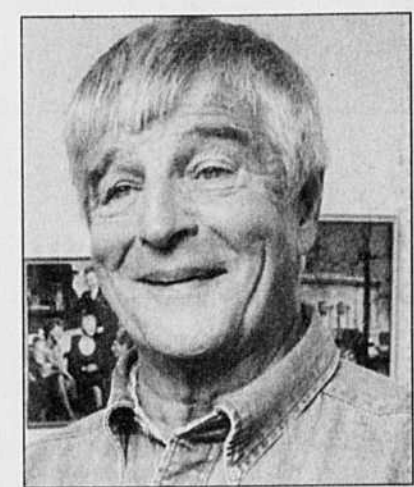
Télé-Québec diffusera le dimanche 6 décembre, à 20h, le gala de remise de ces prix. Outre l'animatrice Sylvie Legault, plusieurs artistes y seront présents, parmi eux Nancy Dumais, Claude Léveillé, Patrick Norman, Mario Jean et le groupe Zarzuela.

Dans son allocution transmise par vidéo hier, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a souligné l'absence totale des femmes parmi les lauréats et souhaité un nombre plus important de candidatures féminines au cours des prochaines années.

Les prix du Québec sont octroyés par le gouvernement du Québec à la suite de l'envoi de candidatures par les organismes ou institutions ou par des individus. Des jurys de pairs sont ensuite constitués pour effectuer une sélection finale. De façon générale, entre cinq et dix candidatures par prix sont soumises chaque année.



Gilles Pelletier, André Langevin, Georges Dufaux et Jean McEwen sont au nombre des récipiendaires de la cuvée 1998.



MARC-ANDRÉ GRENIER ET PIERRE FILION

PPS Danse en collaboration avec les Arts du Maurier présente

LA NOUVELLE VERSION FEMME enfin à Montréal!

«L'une des plus extraordinaires performances de danse-théâtre québécoise»
— The Globe and Mail, Toronto

«Un superbe spectacle... de la dynamisme émotionnelle»
— The Star Tribune, Minneapolis

BAGNE

UNE CRÉATION DE Pierre-Paul Savoie et Jeff Hall
AVEC Carole Courtois et Sarah Williams

Monument-National 12-3-4-5 ET 8-9-10-11-12 décembre à 20 h 30
1182, boul. St-Laurent - Billetterie: 871-2224
Réseau Admission: 790-1245 ou 1-800-361-4595

Admission générale: 23 \$ (18 \$ et moins)
Étudiants, Artistes, Groupes, Professionnels de la danse: 20 \$ (15 \$ et moins)

CO-PRODUCTEURS: [Logos]

PARTENAIRES À MONTRÉAL: [Logos]

www.microtec.net/~pps

FORTIER DANSE-CRÉATION PRÉSENTE

jeux de fous

Du 19 au 21 et du 26 au 28 novembre 1998 à 20 h

Chorégraphe: Paul-André Fortier

Interprètes: Emmanuel Jouthe, Eve Lalonde, Ivana Milicevic

Collaborateurs: Carmen Allie, Ginelle Chagnon, Denis Lavoie, Gaétan Lebœuf, Jean Philippe Trépanier

«Résolument jeune, ce spectacle électrique a la fébrilité des orages [...] l'énergie encore plus impétueuse d'une nouvelle génération [...] L'exécution en est passionnée.»
— *Le Devoir*, novembre 1998

L'AGORA DE LA DANSE 525-1500
Admission 790-1245

840, RUE CHERRIER METRO SHERBROOKE

Forum 98

Le Nouvel Ensemble Moderne sous la direction de Lorraine Vaillancourt du 3 au 28 novembre

Forum 98 4^e Forum international des jeunes compositeurs

Sept univers à travers sept jeunes créateurs

Australie • Canada • Chine • États-Unis • Mexique • Portugal • Russie

Répétitions publiques Portraits/conférences • Concerts

concerts 25-26-28 novembre à 20 heures

Salle Claude-Champagne (métro E.-Montpetit)

Renseignements: 514-343-5962

Forum 98 [Logo]

LE NOUVEAU ENSEMBLE MODERNE [Logo]

RENÉ DEROUIN

LA TRAVERSÉE DU TERRITOIRE

Un monument À notre américanité et aux migrations culturelles À découvrir bientôt

[Image of René Derouin]